

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE THIÈS

PROJET DE FIN D'ÉTUDES

Titre Epuration des eaux usées du campus
de l'E.P.T.

Auteur D. NIASSE

Génie CIVIL

Date JUIN 1984

ECOLE POLYTECHNIQUE DE THIES

Département de Génie Civil

GC.0650

PROJET DE FIN D'ETUDES

Titre: Epuration des eaux

usées du Campus de

L.E.P.T

Auteur: Djibril
NIASSE

Directeur: Christian ROUSSEAU

Co-directeur: Réjean BOISCLAIR

MAI 1984

Remerciements

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cette étude.

Mes remerciements vont particulièrement à Messieurs Christian ROUSSEAU et Réjean BOISCLAIR respectivement directeur et co-directeur du projet pour leur bienveillance et leur disponibilité qui m'ont été d'un apport précieux.

Sommaire

Cette présente étude suscitée par l'état de déterioration de la station d'épuration des eaux usées de l'Ecole Polytechnique de Thies a porté sur trois types de solution:

- réparation de la station d'épuration actuelle.
- épuration des eaux usées par le procédé des bassins de stabilisation et le lagunage aéré.
- et évacuation des eaux usées du campus dans le réseau d'égouts de la ville de Thies.

Il ressort de l'étude que les différentes solutions peuvent répondre également aux exigences techniques; Par contre, sur le plan économique, le traitement par bassins de stabilisation est de loin la solution la plus avantageuse avec un coût global de 4030 francs CFA par habitant comparativement à 10 300, 19 800 et 50 250 pour la lagunage aéré, la réparation et le branchement sur le réseau de Thies.

Table des matières

| | Pages |
|---|-------|
| Remerciements | i |
| Sommaire | ii |
| Introduction | 1 |
| PREMIERE PARTIE | |
| Chapitre I Généralités | 4 |
| 1.1 Situation du campus | 4 |
| 1.2 Ouvrages d'hydraulique urbaine | 6 |
| 1.3 Description de la station d'épuration | 6 |
| 1.3.1 Procédé d'épuration utilisé par la step | 6 |
| 1.3.2 Description schématique | 11 |
| 1.4 Caractéristiques des eaux usées | 13 |
| 1.5 Méthodologie | 16 |
| DEUXIEME PARTIE | |
| Chapitre II. Inventaire de la situation actuelle de la step | 19 |
| 2.1 Défauts de conception | 19 |
| 2.2 Problèmes d'entretien | 21 |
| 2.3 Equipment mécanique défectueux | 23 |
| Chapitre III Réparation de la step actuelle avec modifications | 25 |
| 3.1 Remplacement des équipements | 25 |
| 3.2 Calcul de l'efficacité du traitement | 27 |

| | |
|--|----|
| 3.3 Dimensionnement du décanter primaire | 28 |
| 3.4 Construction d'un canal d'évacuation | 30 |
| 3.5 Dispositif d'évacuation des boues | 30 |
| 3.6 Evaluation des coûts | 33 |
| 3.6.1 Dépenses d'investissement | 34 |
| 3.6.2 Dépenses annuelles d'exploitation | 36 |

TROISIEME PARTIE

| | |
|--|----|
| Chapitre III Bassins de stabilisation | 42 |
| 4.1 Aperçu global des bassins de stabilisation | 42 |
| 4.1.1 Épuration biologique | 42 |
| 4.1.2 Bassins de stabilisation | 42 |
| 4.1.3 Relation de dimensionnement | 46 |
| 4.2 Première variante | 47 |
| 4.2.1 Description schématique | 47 |
| 4.2.2 Dimensionnement des ouvrages | 49 |
| 4.2.3 Evaluation des coûts | 55 |
| 4.3 Deuxième variante | 58 |
| 4.3.1 Description schématique | 58 |
| 4.3.2 Dimensionnement des ouvrages | 58 |
| 4.3.3 Evaluation des coûts | 60 |
| Chapitre IV Lagonnage aéré | 62 |
| 5.1 Description | 62 |
| 5.2 Dimensionnement des ouvrages | 62 |
| 5.3 Evaluation des coûts | 67 |

QUATRIEME PARTIE

| | |
|---|----|
| [Chapitre VI] Branchemet au réseau de Thies | 70 |
| 6.1 Dimensionnement de la conduite | 70 |
| 6.2 Evaluation des coûts | 71 |

[INQUIEME PARTIE]

| | |
|--|-----|
| [Chapitre VII] Etude comparative des différentes solutions | 74 |
| 7.1 Aspect technique | 74 |
| 7.2 Aspect économique | 75 |
| 7.3 Discussions et Recommandations | 79 |
| 7.3.1 Discussions | 79 |
| 7.3.2 Recommandations | 81 |
| Conclusion | 83 |
| Annexe I | 85 |
| Annexe II | 92 |
| Références bibliographiques | 102 |

Introduction

Dans le passé, la gestion des ressources en eau se réduisait essentiellement à l'approvisionnement en eau potable ; De nos jours, devant l'ampleur de l'incidence des eaux usées sur l'environnement, la santé publique et le développement économique, il s'avère nécessaire d'accorder une plus grande importance à l'évacuation et au traitement des eaux usées. Cette prise de conscience est traduite dans les pays développés par le progrès remarquable de la technologie du traitement des eaux usées. Dans les pays en voie de développement, on dépense des sommes fabuleuses pour réaliser des ouvrages perfectionnés mais on néglige trop souvent les dispositions nécessaires pour que le fonctionnement et l'entretien soient assurés.

C'est ainsi que la station d'épuration des eaux usées de l'Ecole Polytechnique de Thies, par suite d'un manque d'entretien et de compétence technique adéquate, se trouve dans un certain état de déterioration. L'épuration ne se faisant plus convenablement, la circuiterie d'arrosage approvisionnée à partir de l'effluent de la station d'épuration, débite une eau insalubre très dangereuse pour les utilisateurs et les habitants du campus. Ce projet a été initié dans le but d'apporter un correctif économique à ce problème.

Ce présent rapport dont le but est de présenter les résultats obtenus de l'étude est structuré en cinq parties :

La première partie fait l'objet de considérations générales

sur le campus, les paramètres des eaux usées et leur traitement.

La deuxième partie est consacrée à l'étude de la solution de réparation de la station d'épuration actuelle.

La troisième partie a trait à la possibilité d'épurer les eaux usées du campus par d'autres procédés : bassins de stabilisation et lagunage aéré.

Vient ensuite la quatrième partie où l'on considère la possibilité d'évacuer les eaux usées du campus dans le réseau d'égouts de la ville de Thies.

La cinquième partie fait l'objet de l'étude comparative des différentes solutions précédemment mentionnées.

À la lumière de l'étude comparative, un choix sera retenu avant de dégager les conclusions et recommandations.

PREMIERE PARTIE

CONSIDERATIONS GENERALES SUR
LE CAMPUS ET LES CARACTERISTI-
QUES DES EAUX USEES

Chapitre I . Généralités

1.1 Situation du campus de l'Ecole Polytechnique de Thies (E.P.T)

Crée en 1973, L'Ecole Polytechnique de Thies est un établissement d'enseignement supérieur ayant pour vocation de:

- former des ingénieurs de conception
- effectuer des recherches permettant de promouvoir des actions de développement.
- donner aux élèves-ingénieurs une instruction et une formation militaire.

Cette école qui est sous tutelle canadienne et sénégalaise se compose d'étudiants internes, de coopérants canadiens internes, d'un personnel d'encadrement militaire et d'un personnel sénégalais externe au campus.

La scolarité à l'EPT dure cinq ans et permet d'obtenir un diplôme d'ingénieur en génie civil ou en génie mécanique. L'école est située sur un terrain d'environ 60 hectares situé tout près de la ville de Thies, centre régional du Sénégal se trouvant à 70 km de la capitale Dakar. Situé au nord Ouest de la ville de Thies, le campus de l'EPT s'étale sur une longueur de 800 m et une largeur de 750 m. Il peut recevoir une population de 350 élèves ingénieurs. Le Campus comporte présentement 24 bâtiments pour le secteur pédagogique et scolaire ainsi que 76 villas et studios à l'usage des membres du personnel administratif et du corps professoral (voir figure 1.1).

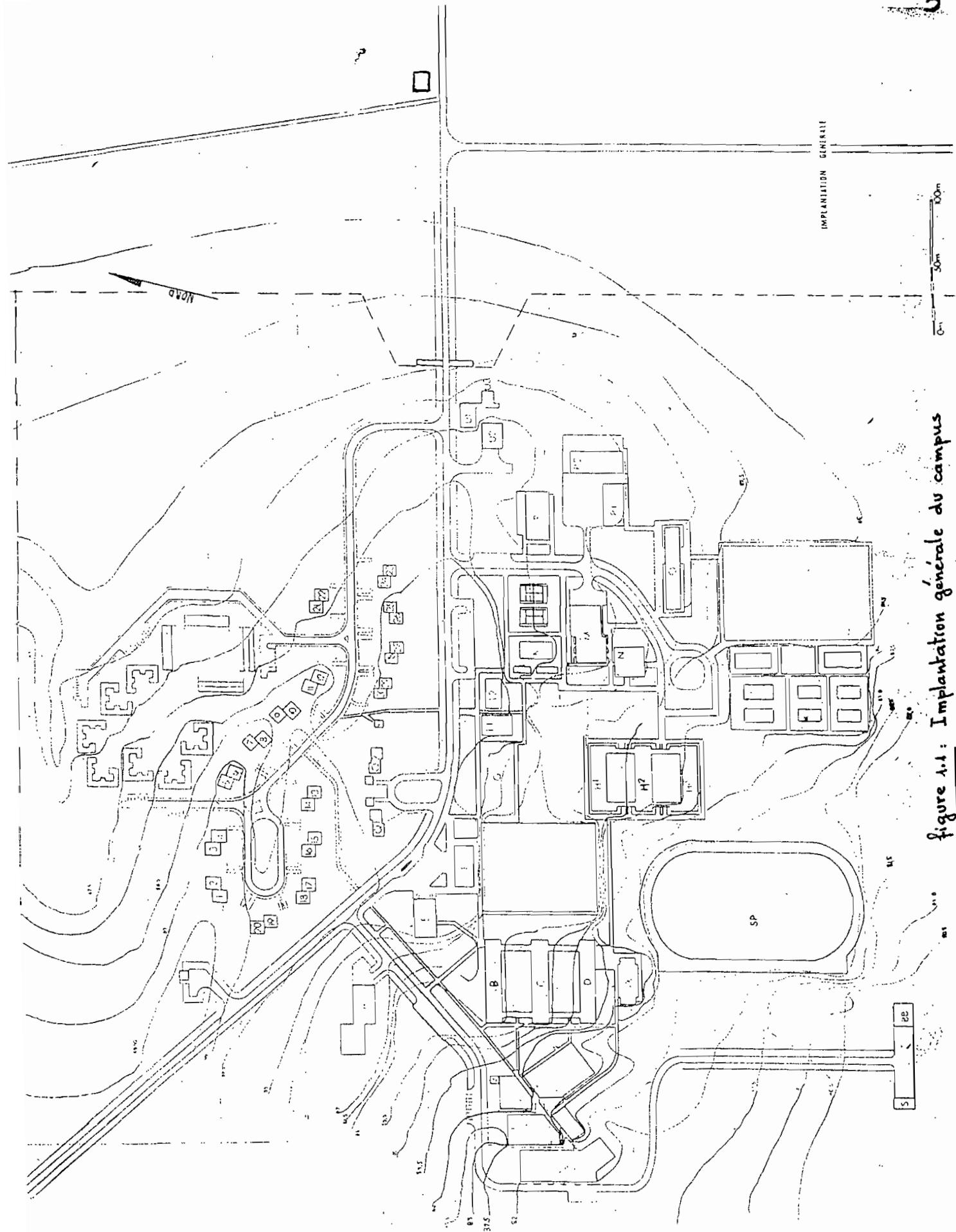


figure A.1 : Implantation générale du campus

L'approvisionnement en énergie électrique du campus est assuré par la société nationale d'électricité (SENELEC). Par contre, l'approvisionnement en eau se fait à partir de deux sources : la conduite du lac de Guiers et un puits périvant d'appoint.

1.2 Ouvrages d'hydraulique urbaine

L'eau provenant de la conduite du lac de Guiers est relevée dans un château d'eau puis distribuée. Comme le montre la figure 1.2, le campus est doté d'un réseau d'égoût sanitaire séparatif assurant la desserte de tous les bâtiments. Les eaux usées (E.U) subissent un traitement sur place au niveau de la station d'épuration (step) de l'école. L'effluent de la step est accumulé dans une réserve d'arrosage et ensuite redistribué dans un troisième réseau pour l'arrosage des différentes pelouses ou parterres du campus.

Outre la consommation domestique, l'eau potable est utilisée dans les laboratoires et pour alimenter la piscine.

1.3 Description de la step de L'EPT

La step du campus ne constitue pas le point terminal des EU mais un maillon du circuit qui consiste à réutiliser les quelques $150\text{m}^3/\text{j}$ en moyenne d'eaux usées produites sur tout le territoire et à les recycler dans un circuit d'arrosage. S'il ya un surplus, le trop-plein du réservoir d'arrosage est alors évacué dans un fossé en terre déridgeant les eaux gravitairement hors des limites du campus où plinfiltre et s'evaapore graduellement.

1.3.1 Classification du procédé d'épuration utilisé pour la step de L'EPT

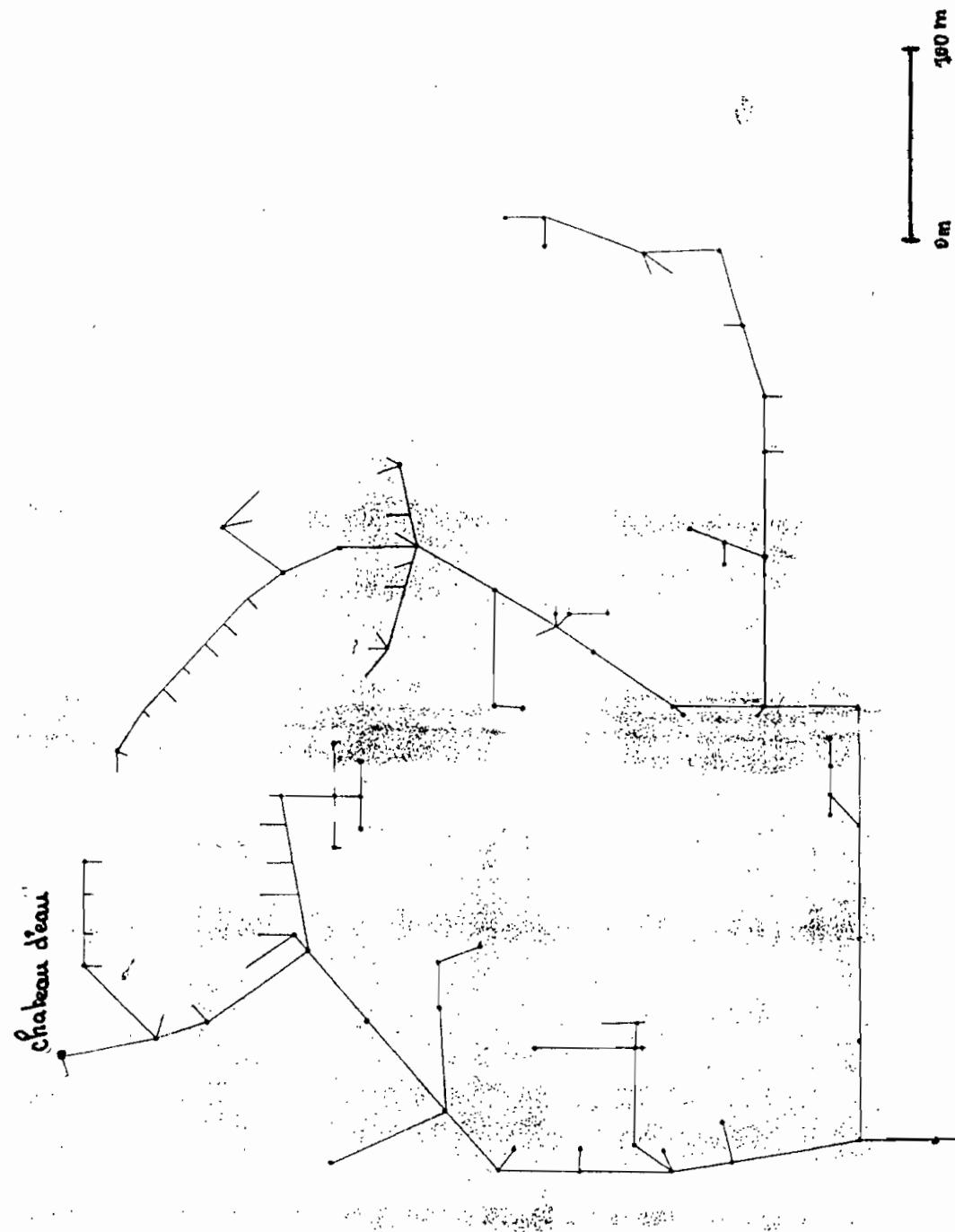


Figure 4.2 : Eau usée et regards

station de dépollution

On admet généralement que les procédés d'épuration peuvent être regroupés dans les trois catégories suivantes :

1°/ Les stp classiques Elles font appel à une technologie très élaborée parce que nécessitant une grande consommation d'énergie et beaucoup de compétence technique et d'entretien. Elles exigent peu d'espace. Nous retrouvons dans cette catégorie les stp à bioréacteurs, à boues activées et les lits bactériens.

2°/ Les stp naturelles Elles assurent l'épuration des E.U sans intervention mécanique ou presque ; elles favorisent les processus naturels d'épuration. Cette catégorie comprend essentiellement les bassins de stabilisation ou lagunages naturels. Ces derniers se composent de divers étangs qui font appel à la dégradation anaérobie ou aérobie de la matière organique. Une étude plus détaillée de ces étangs est fournie au chapitre II.

3°/ Les stp semi-naturelles à cheval entre les deux premiers types, elles utilisent à la fois la technologie des stp classiques et celle des stp naturelles. Ce sont les lagunes aérées ou fossés d'oxydation. Au niveau de chacune de ces catégories, on peut retrouver que l'épuration des E.U dans une stp se fait généralement en quatre étapes :

- Epuration primaire c'est un traitement physique destiné à une séparation solide-liquide au sein de l'affluent.
- Epuration secondaire elle consiste à effectuer un traitement biologique ayant pour but de transformer les grosses molécules orga-

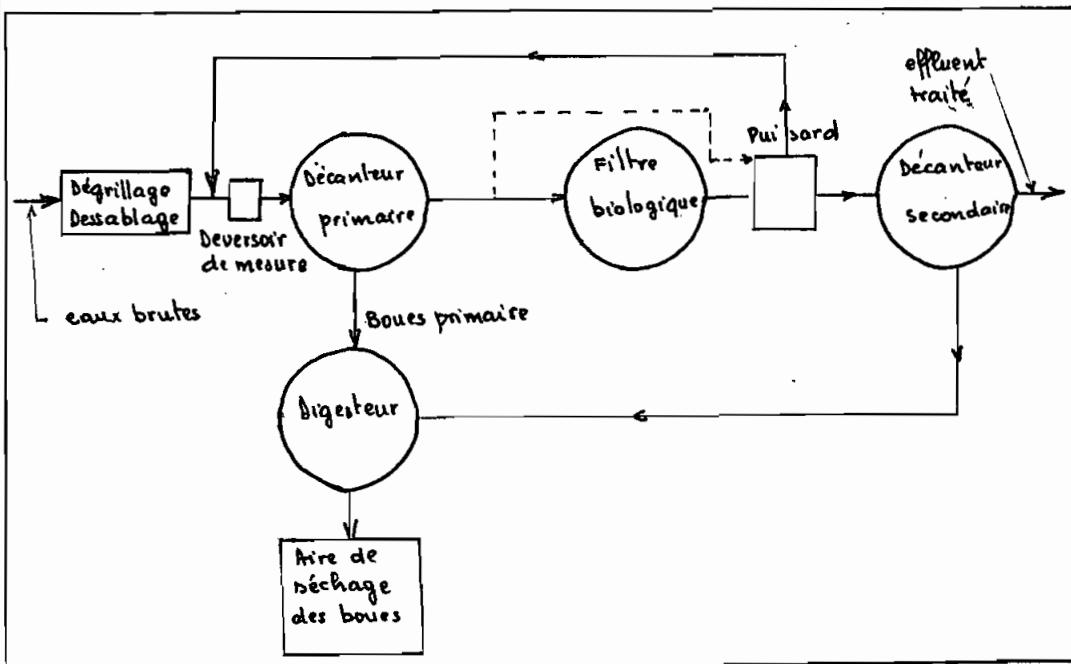
niques en molécules minérales plus petites par oxydation.

- Epuration tertiaire L'objectif à cette étape est d'éliminer les composés eutrophisants (nitraux et phosphates) ; il se peut aussi en vue d'un recyclage qu'il soit nécessaire de pratiquer la désamination (par le chlore par exemple).

- Traitement des boues Les étapes précédentes produisent diverses quantités de boues qu'il faut évacuer de façon hygiénique et non polluante afin de ne pas porter préjudice au milieu récepteur. À cette étape, nous retrouvons les épauississeurs de boues, les digesteurs de boues et les îlots de séchage.

Les différentes étapes ainsi mentionnées sont illustrées dans la figure ci-contre :

figure 1.3 : Procédé de traitement conventionnel [6]



La step du campus est de type conventionnel (classique) modifié

base sur le principe de l'aération extensive des boues activées avec traitement tertiaire de désinfection par le chlore.

Le principe de fonctionnement consiste à mettre en contact l'eau à traiter avec un floc bactérien (boues activées) maintenu en suspension par brassage en présence d'oxygène insufflé mécaniquement dans les bassins au moyen d'air comprimé. Cette étape d'aération doit être suivie par une étape de séparation du liquide et des solides (décanalation) à partir de laquelle la boue séparée est remélangeée en retour avec l'eau résiduaire.

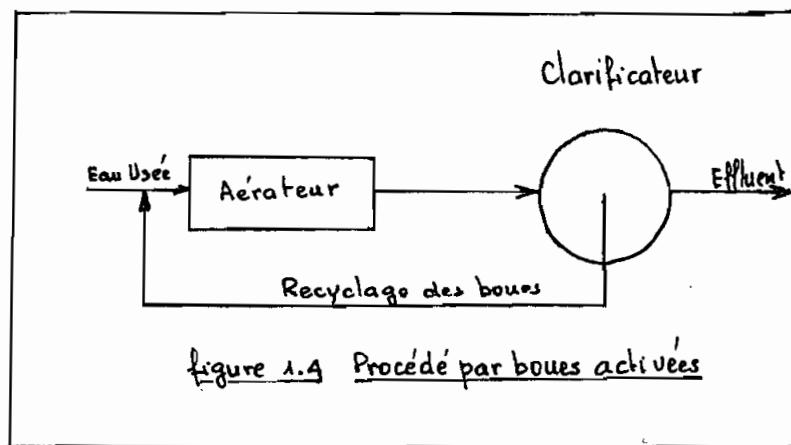
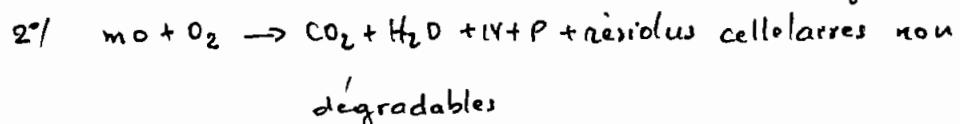
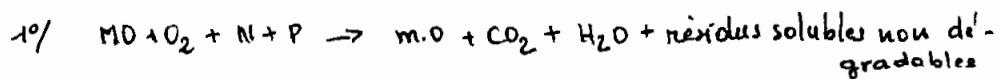


figure 1.4 Procédé par boues activées

La théorie de la dégradation des matières organiques (MO) par les micro-organismes repose sur la cinétique des deux réactions suivantes

[5]



où MO : matière organique

 m.o : micro-organisme

O₂: oxygène

N: Azote

P: Phosphore

CO₂: diroxycide de carbone

H₂O: eau

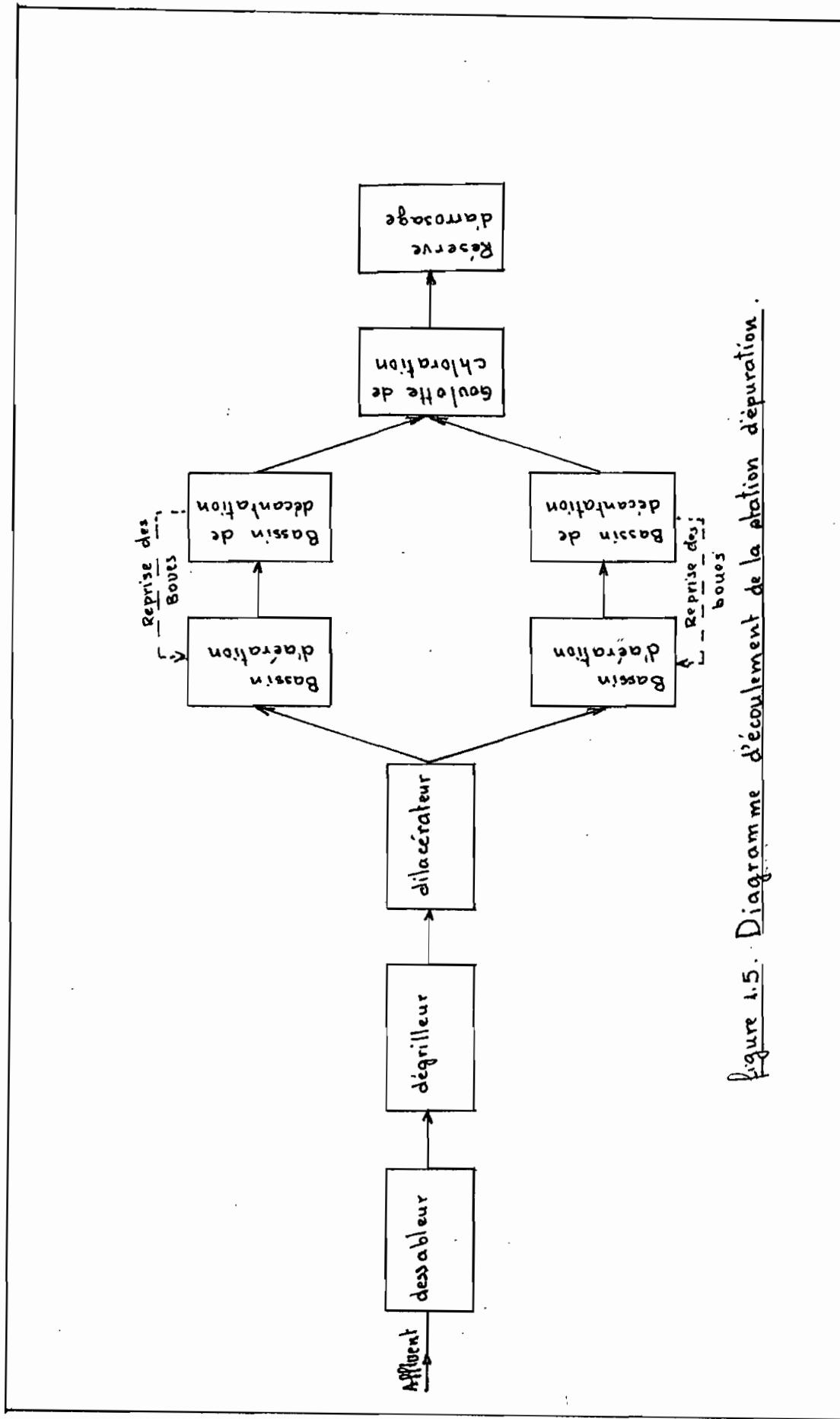
1.3.2 Description schématique.

En tête de station, on retrouve le traitement primaire habituel. D'abord un bassin de dessablage de faible profondeur force les particules de diamètre supérieur à 0.5 mm de se déposer sur le radier par gravité où elles sont neutralisées par un emulsifiant. L'eau brute ainsi dessablée passe à travers une grille métallique présentant des espacements de 1 cm entrecoupés puis à travers une pompe d'incinéatrice. Par racleage, on fait remonter manuellement les gros déchets pour les éjecter sur une plaque métallique devant d'égouttoirie avant de les évacuer hors de la p'tep.

À la sortie du dégrilleur et du broyeur, l'eau est répartie également dans deux bassins d'aération simples en parallèle appelés bassins d'aération. L'aération dans ces bassins de 135 m³ se fait grâce à une tuyauterie d'aération reliée à des diffuseurs de fond. Le brassage par l'air injecté sous pression permet de maintenir les boues en suspension.

A l'aval de chaque bassin d'aération se trouve un bassin de décantation secondaire où viennent se déposer les boues entraînées; une partie de ces boues est renvoyée en circulation dans les bassins d'aération.

L'eau est évacuée des bassins de décantation par siphon puis admise dans une goulotte de chloration par un déversoir



dentele'. Le traitement bactérien se termine par cette désinfection au chlore et l'effluent ainsi obtenu se déverse dans la réserve d'assèrage par l'intermédiaire d'un déversoir triangulaire. Cette description est illustrée dans la figure 1.5 ; Pour les caractéristiques géométriques voir l'annexe I.

1.4 Caractéristiques des eaux usées du campus

L'effort consenti pour épurer les eaux usées dépend de la nature de ces dernières et de l'effluent désiré. C'est pourquoi le dimensionnement des ouvrages d'une step se fait selon des critères liés aux caractéristiques chimiques, physiques ou bactériologiques des E.U et des objectifs fixés pour la qualité de l'effluent. Dès lors, il s'avère nécessaire d'estimer les principales caractéristiques qui sont: débit, demande biologique en oxygène, température, teneur en matières solides --.

L'idéal serait d'entamer une campagne de mesures pour déterminer ces paramètres car ils fluctuent rapidement dans le temps.

Pour cerner correctement les caractéristiques moyennes, il faudrait une période d'échantillonnage intensive et prolongée; cela déborde le temps disponible et le but poursuivi par cette étude. Cependant à l'issue d'une étude antérieure [1], certains paramètres ont été mesurés de façon ponctuelle dans le temps.

L'annexe II est consacré à ces mesures dont nous allons présenter les principaux résultats.

Débit c'est un paramètre déterminant parce que la taille

de la STEP dépend directement de l'importance du débit à hauteur. Les mesures de débit effectuées par la méthode volumétrique et à l'aide du déversoir de la STEP ont donné :

$$Q_{1979} = 155 \text{ m}^3/\text{j}$$

$$Q_{\text{futur}} = 232 \text{ m}^3/\text{j}$$

La population étant estimée à 600 habitants en 1979 et à 860 habitants pour la saturation du campus.

Demande biochimique en oxygène (DBO₅)

On exprime classiquement le degré de pollution d'une eau par sa demande biochimique en oxygène à cinq jours à 20°C : c'est la quantité d'oxygène exprimée en mg/litre consommé en cinq jours par l'oxydation partielle des matières organiques biodegradables présentes dans cette eau.

$$\bullet \quad DBO_5 = 160 \text{ mg/l}$$

Il convient de souligner que les méthodes d'échantillonnage n'ont pas été précisées. Avec ces renseignements, il est quand même possible de comparer notre situation des EU du campus avec ce que nous fournissent différents auteurs pour des types d'eaux usées comparables.

Caractéristiques des E.U domestiques selon
différents auteurs

| Paramètres | Teneur en mg/l | | |
|------------------------------|-----------------------|--------------------|---------------|
| | Metcalf & Eddy [2] | Eckenfelder [4] | IMHOFF [5] |
| matières dissoutes | 500 | 308 | 660 |
| matière en suspens | 200 | 145 | 400 |
| quantité de nitrate | 700 | 453 | 1060 |
| DBO ₅ | 200 | 147 | 230 |
| DCO | 500 | 288 | - |
| Carbone organique | 200 | - | - |
| Azote N | 40 | - | - |
| Phosphore P | 10 | - | - |
| Alcalinité CaCO ₃ | 100 | - | - |

La nature de l'eau usée dépend essentiellement du mode de vie de la population. De cette manière, il apparaît raisonnable d'assimiler le campus à un contexte qui est plus nord américain qu'africain ; En effet le type d'habitation, les appareils sanitaires utilisés (WC et autres), le type d'activité institutionnelle et une partie des habitats (%) sont typiquement américains. Si on considère la DBO₅ qui est l'un des paramètres les plus importants en traitement des E.U, on voit que la valeur fournie par Metcalf est celle qui se rapproche le plus de la

DBO₅ mesurée. Pour cette raison, on retiendra dans la suite les caractéristiques fournies par Netcaff comme étant les caractéristiques moyennes des E.U du campus.

1.5 Méthodologie.

Le cheminement à suivre dépendra du type de solution considérée :

1^o/ Réparation l'intérêt de la réparation de la step actuelle réside dans le fait qu'elle offre une possibilité d'utiliser les infrastructures déjà existantes. On distinguera les étapes suivantes:

- faire l'inventaire de la situation actuelle
- proposer un plan de remise en opération avec des modifications
- Calculer les coûts associés

2^o/ Épuration par d'autres procédés bassins de stabilisation et lagunage aéré.

- proposer un système d'épuration
- dimensionner les ouvrages de la step projetée
- Calculer les coûts associés

C'est pour pourci d'utiliser un procédé qui s'adapte le plus aux conditions socio-climatiques et financières de notre pays qu'on a retenu pour l'étude les bassins de stabilisation et le lagunage aéré au lieu des step classiques. Les bassins conviennent particulièrement pour les régions où le terrain est bon marché, les ressources financières limitées et le personnel qualifié insuffisant.

Ce qui cadre bien avec le Sénégal.

3°/ Branchemet au réseau de thies

L'idée derrière cette option est de considérer qu'en effet seulement le réseau de thies sera desservi par une step de plus grande envergure compte tenu de la population. Il peut s'avérer que la duplication de faiblement avec une petite step à l'EPR ne soit pas rentable dans ce contexte régional.

Cette option consiste à évacuer les EU du campus dans le réseau d'égoits de la ville de thies et à remplacer l'effluent qui servait à l'arrosage par de l'eau potable.

- localisation du tracé du réseau d'égoit
- dimensionnement des de la conduite de Branchemet
- calcul des coûts.

DEUXIEME PARTIE

REPARATION DE LA STATION
D'EPURATION ACTUELLE AVEC
CERTAINES MODIFICATIONS

Chapitre II. Inventaire de la situation actuelle de la step.

Dans ce chapitre, nous allons présenter le recensement des principaux problèmes de la step. actuelle ainsi que les modifications qui s'imposent en vue d'une remise en opération efficace.

Une visite technique des installations et l'étude des rapports techniques déjà réalisés [1] ont permis d'identifier deux types de problèmes :

- 1/ les défauts de conception
- 2/ Les problèmes d'entretien

2.1 Défauts de conception

Dans l'éventualité d'une remise en marche de la step, il est indispensable d'apporter des correctifs à deux défauts constatés au niveau des installations ; Le premier a trait à l'agitation des boues dans les bassins d'aération et le deuxième au trop-plein de la réserve d'arrosage.

a/ Agitation des boues

Le brassage trop violent de l'eau usée dans les bassins d'aération provoque un foisonnement du floc. Ce phénomène a pour conséquence de :

- détruire le floc
- provoquer une mauvaise concentration des boues

- rendre la décantation trop lente

Dans ces conditions, la décantation ne peut se faire convenablement et la désinfection au chlore devient inefficace voire inutile à cause de la présence des boues en suspension dans la goulotte de chloration.

La présence des boues provoque également l'encrassement du déversoir dentelé.

Il est nécessaire de réduire l'agitation de l'effluent ; Pour cela, on doit diminuer la grosseur des bulles d'air provenant des diffuseurs ; Il existe deux possibilités :

- choisir des orifices plus petits
- réduire le débit d'air comprimé par un réglage adéquat des vannes.

Nous envisageons la première possibilité parce qu'elle nécessite moins d'intervention et partant facilite l'opération.

b/ Trop-plein

L'impossibilité d'assurer un arrosage continu et l'absence d'un dispositif d'évacuation du trop-plein font que la réserve d'arrosage est souvent submergée. Le phénomène se produit au moins une fois par semaine ; La submersion constatée au niveau de la réserve d'arrosage se propage vers l'amont provoquant ainsi le mélange de l'eau non traitée avec l'eau déjà traitée. Une déposition de boues se forme dans la goulotte de chloration et dans la réserve.

d'arrosage. La présence de boues à ces endroits rend la chloration inefficace; Ce qui donne à l'eau déjà épurée des odeurs désagréables.

Des sondages à la perche ont permis d'estimer la quantité de boues :

goulotte de chloration : 4.6 m^3

réservoir d'arrosage : 11 m^3

C'est la décomposition anaérobie de cette importante quantité de boues qui cause les odeurs désagréables.

La construction d'un canal d'évacuation du trop-plein de la réserve d'arrosage permettrait d'éviter les muchages fréquentes de la step. Par la même occasion, peu les eaux usées épurées seraient évacuées dans la nature évitant ainsi le dégagement d'odeurs désagréables aux abords immédiats de la step.

2.2 Problèmes d'entretien

Toute step doit faire l'objet d'une surveillance attentive. L'entretien ne se limite pas seulement au nettoyage des installations mais aussi au contrôle de la performance des appareils et de la qualité du traitement dans l'ensemble. L'absence d'un tel entretien a fait surgir plusieurs problèmes dont les plus importants sont : le vieillissement des boues et la mauvaise recirculation des boues.

a/ Vieillissement des boues

Par suite d'un fonctionnement de la step sans extraction de

boues, les boues en excès se sont accumulées dans les bassins où elles vieillissent à la longue. L'aspect noirâtre de l'effluent dans les bassins d'aération et de décantation indique bien ce phénomène. Le vieillissement des boues a pour conséquence de diminuer l'efficacité du traitement à savoir le pourcentage d'enlèvement de la DBO_5 ; En effet la quantité d'oxygène consommé dépend de la DBO_5 et de la teneur en boues activées comme le montre la relation suivante : [11]

$$P_{\text{O}_2} (\text{Kg/Jr}) = a \times \text{DBO}_5 (\text{Kg/Jr}) + b (\text{Kg})$$

ou

P_{O_2} = quantité d'oxygène consommé

a = coefficient

b = quantité de boues

D'après cette relation, la quantité d'oxygène consommé augmente avec la quantité de boues.

Pour pallier à ce problème, il est nécessaire de vider périodiquement les boues en excès. Par la même occasion, on envisage des lits de poêlage pour le traitement des boues extraites.

b/ Recirculation des boues

Le procédé des boues activées nécessite un recyclage permanent des boues secondaires vers les bassins d'aération.

Des sondages à la perche effectués dans les bassins d'aération après arrêt de l'agitation ont révélé un de-

fait de boues. Compte tenu du fait que la quantité de boues est globalement excédentaire, ce déficit local ne peut provenir que d'un bouchage au niveau du décanter secondaire. Il en résulte les conséquences suivantes :

- mauvaise reprise des boues
- vieillissement des boues
- diminution du temps d'aération
- remontée des boues en surface au niveau du décanter.

On doit nettoyer périodiquement les bassins afin d'éviter le bouchage et assurer ainsi une bonne circulation des boues.

Entre autres difficultés, on peut citer

- l'élimination des solides flottants
- la formation de flocons de boues filamentaires pouvant flotter en surface.

La principale conséquence des différents problèmes soulevés est la détérioration de l'équipement mécanique

2.3 Equipement mécanique défectueux

L'installation mécanique comprend un émulseur au niveau du déssableau, un compresseur d'air permettant d'insuffler de l'air comprimé dans les bassins d'aération par l'intermédiaire de diffuseurs, une pompe dilatatrice, une pompe doseuse au niveau du bassin de chloration et enfin une pompe d'arrosage. Actuellement seule la pompe d'arrosage fonctionne

correctement. On a constaté l'arrêt des purificateurs en 1984. Dans l'optique d'une réparation, on doit évaluer l'état de détérioration de chacun des appareils. Mais la durée de vie de ces appareils étant presque terminée, il sera plus économique d'envisager le remplacement plutôt que la réparation.

Chapitre III . Réparation de la step. actuelle avec modifications

A la lumière des problèmes rencontrés, la remise en opération de la step. nécessite le remplacement des équipements mécaniques défectueux et l'introduction de certaines modifications pour améliorer l'efficacité du traitement.

3.1 Remplacement des équipements

Les équipements à remplacer et leur nombre sont indiqués ci après :

| Équipement | nombre |
|-------------------|--------|
| Emulseur | 1 |
| Surpresseur | 1 |
| Diffuseur | 12 |
| Pompe dilatatrice | 1 |
| manomètre | 3 |
| Débitmètre | 1 |

Pour les caractéristiques des appareils voir les plans fournis dans l'annexe I.

3.2 Calcul de l'efficacité du traitement

L'efficacité théorique du traitement peut être calculée suivant la formule développée par WEHNER et WILHELM [2] :

$$\frac{S}{S_0} = \frac{4\alpha \exp(1/2d)}{(1+\alpha)^2 \exp(\alpha/2d) - (1-\alpha)^2 \exp(-\alpha/2d)} \quad (3.1)$$

où $S_0 = \text{DBO}_5$ de l'eau non traitée

$S = \text{DBO}_5$ de l'eau traitée

$$\alpha = \sqrt{1 + a k t d}$$

d = facteur de dispersion

k = constante de désoxygénation (premier ordre)

t = temps de rétention (bassin d'aération)

Pour faciliter l'utilisation de la formule (3.1), THIRUMURTHI a confectionné un abaque (figure 3.1) dans laquelle $k t$ est donné en fonction de S/S_0 pour un facteur de dispersion donné.

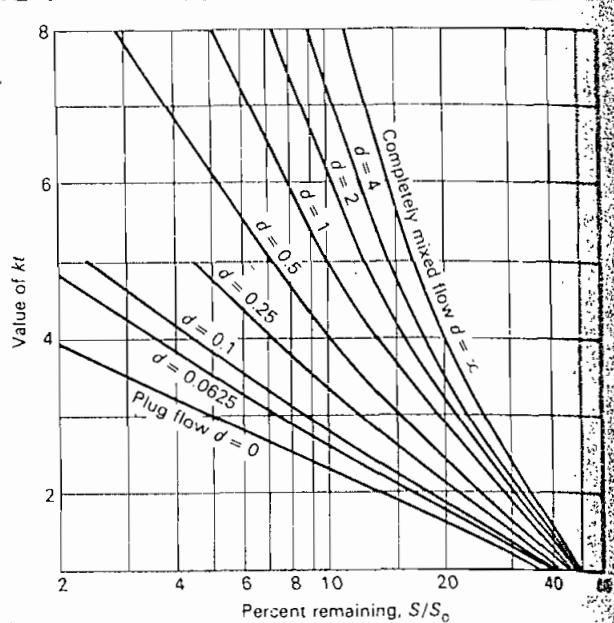


figure 3.1 : kt en fonction de S/S₀ pour différents facteurs de dispersion [2]

Détermination de kt

Selon les résultats des mesures effectuées dans le cadre du cours de traitement des eaux, la constante de désoxygénation de premier ordre vaut $k = 0.14$.

Le temps de rétention du bassin d'aération est donné pour la

relation : $t = \frac{V}{Q}$ où V = volume du bassin d'aération
 Q = débit des eaux usées

Du tableau suivant où sont présentés les volumes des bassins

| ouvrages | nombre | volume unitaire (m^3) |
|--------------------------|--------|---------------------------|
| Bassin d'aération | 2 | 135 |
| Bassin de décantation | 2 | 45 |
| Goulotte de chloruration | 1 | 22 |
| Réserve d'arrosage | 1 | 450 |

on tire $V = 135 m^3$

$$\text{débit} \quad Q = 232 m^3/j = 3.67 m^3/h$$

$$\text{temps de rétention} \quad t = \frac{V}{Q} = \frac{135}{3.67/2} = 28 \text{ heures}$$

$$bt = 3.92$$

Détermination de d

Pour des aérateurs mécaniques assurant un mélange complet de l'effluent, le facteur de dispersion varie de 4 à ∞ . Si l'on pose cette hypothèse, on obtient de la figure 3.1

$$\text{Pour } d = 4 \text{ et } bt = 3.92 : \quad S/S_0 = 18\%$$

$$\text{Pour } d = \infty \text{ et } bt = 3.92 : \quad S/S_0 = 22\%$$

Ce qui donne une moyenne de $S/S_0 = 20\%$

soit une efficacité théorique en terme d'enlèvement de la DO₅ de :

$$r = 80\%$$

La DBO₅ résiduelle vaut $s = 20\% \cdot s_0 = 20\% \times 200 = 40 \text{ mg/l}$
 La DBO₅ de l'eau traitée ainsi obtenue est supérieure à
 30 mg/l, valeur considérée dans les normes indiennes comme étant le seuil maximal de la DBO₅ d'une eau usée
 traitée destinée à l'irrigation. Donc si l'on veut utiliser
 l'effluent pour l'arrosage, on doit améliorer l'épuration.
 Pour cela, nous avons envisagé d'ajouter un décanteur primaire au traitement physique. La décantation primaire permettra d'éliminer 25 à 40% de la DBO₅.

La DBO₅ de l'effluent devient :

$$s = (200 \times 75\%) \times 20\% = 30 \text{ mg/l}$$

d'où une efficacité de $\frac{200 - 30}{200} \% = 85\%$ soit

$$r = 85\%$$

3.3 Dimensionnement du décanteur primaire.

Données

Débit $Q = 232 \text{ m}^3/\text{j}$

diamètre des particules à soulever $d = 0.10 \text{ mm}$

poids spécifique des particules $\gamma_s = 1.2 \text{ t/m}^3$

température moyenne des eaux usées $T = 25^\circ\text{C}$

temps de rétention $t_r = 1.5 \text{ h}$

Calculs

- Huteur

Selon la loi de Stokes, la vitesse de pénétration d'une particule s'obtient par :

$$V_s = \frac{g}{18\rho} \frac{\gamma_s - \gamma_w}{\gamma_w} d^2$$

ou V_s = vitesse de sédimentation m/s

g = accélération de la pesanteur = 9.8 m/s^2

γ_w = poids spécifique de l'eau = 10 t/m^3

ρ = viscosité cinétique de l'eau m^2/s

$$\rho_{25^\circ\text{C}} = 0.89 \text{ m}^2/\text{s}$$

L'application de cette formule donne $V_s = 0.1 \text{ cm/s}$

Pour que la sédimentation ait lieu, il faut que le temps de rétention soit supérieur ou égal au temps de sédimentation :

$$t_s \leq t_r \Rightarrow \frac{h}{V_s} \leq t_r$$

$$t_r \leq h V_s = 1.5 \times 3600 \times 10^{-2} \Rightarrow h \leq 5.4 \text{ m}$$

Prenons la profondeur recommandée qui est de

$$h = 3 \text{ m}$$

- Volume

$$\text{capacité du bassin } V = Q t_r = 232 \times \frac{1.5}{24} = 14.5 \text{ m}^3$$

Il convient d'ajouter le volume occupé par les boues estimées à 1.08 l de boues par personne par jour [5].

quantité de boues par an : $1.08 \times 860 \times 365 = 339012 \text{ l}$

si on effectue 6 extractions de boues par an, le volume des boues à prévoir est de : $\frac{339012}{6} = 56.5 \text{ m}^3$

Le bassin de décantation aura finalement comme volume :

$$V = 14.5 + 56.5$$

soit

$$V = 71 \text{ m}^3$$

- Surface

$$S = \frac{V}{L} = \frac{71/3}{2} = 23.7 \text{ m}^2$$

En considérant un rapport longueur sur largeur de 1.5, il vient que : $L = 6 \text{ m}$ $l = 4 \text{ m}$ $\Rightarrow S = 24 \text{ m}^2$

En résumé, le débanteur primaire aura les caractéristiques suivantes :

| | |
|---------------------------------------|-------|
| Longueur | 6 m |
| largeur | 4 m |
| hauteur | 3 m |
| temps de rétention | 1.5 h |
| % de réduction de la DBD _f | 25% |

3.4 Construction d'un canal d'évacuation

Le canal permettrait d'éviter les effets déjà mentionnés qui sont relatifs aux surcharges fréquentes du réservoir d'arrosage pendant les heures d'arrêt de la pompe d'arrosage. Le canal existe déjà ; il suffit d'améliorer le lit du canal par des empierrements afin d'assurer un bon écoulement de l'eau.

3.5 Dispositif d'évacuation des boues

La vidange des boues et le nettoyage des bassins se feront 6 fois par an ; on projette de les effectuer pendant les périodes de faible consommation à savoir les périodes correspondant aux congés scolaires : octobre, Décembre, Février, Avril, Juin et Août. Les factures de la SONIRES indiquent que le débit journalier moyen consommé à ces périodes représente $2/3$ du débit consommé pendant les périodes de classe. Pen-

dant la vidange d'un bassin, on peut compter sur cette diminution du débit pour diriger la totalité des eaux usées vers l'autre de l'autre bassin au moyen d'une vanne d'isolation ; on peut utiliser à cet effet des vannes glissières constituées de tôles pouvant glisser verticalement dans une manivelle.

Pour l'évacuation des boues, nous avons envisagé un décanleur primaire en forme d'entonnoir. Les boues souffrées dérouleront par gravité jusqu'à un lit de pêcheage.

1/ Dimensionnement de la conduite.

- Longueur. Pour éliminer les risques de fermentation en cours de trajet, on évite d'acheminer les boues à une grande distance. $L = 30 \text{ m}$

- Débit. volume des boues par extraction = 56.5 m^3
Si l'on veut que l'extraction dure 8 heures, l'écoulement devra se faire avec un débit :

$$Q = \frac{56.5}{2 \times 3600} = 0.0078 \text{ m}^3/\text{s}$$

- Diamètre La canalisation pour boues fluides se calcule de la même manière que celle des E.V en doublant les pertes de charge [5]

$$\text{équation de Manning: } V = \frac{R^{2/3}}{n} S^{1/2}$$

où S = pente longitudinale $1/100$

n = coefficient de Manning $n=0.013$

R = rayon hydraulique $R=\frac{D}{4}$

V = vitesse d'écoulement

En exprimant V en fonction de J , on obtient :

$$D = \left[3.2 \frac{\phi n}{S^{1/2}} \right]^{3/8}$$

L'application numérique donne

$D = 100 \text{ mm}$

2/ Lits de séchage [5]

Pour les petites stations de traitement d'eaux usées, la méthode la plus courante de déshydratation des boues est le séchage sur lits de sables ouverts. Le séchage de la boue se produit par percolation et évaporation : on laisse les boues s'écouler sur des lits de sable drainés sur fond poreux.

Bases de calculs

nombre de lits 2

largeur de chaque lit 5m

hauteur du dépôt des boues 0.6m

volume des boues par m² 339m³

La superficie des lits sera calculée de manière à ce que chaque lit serve 6 fois.

Calcul

Surface requise : $\left(\frac{339}{6} \right) \frac{1}{0.6} = 141 \text{ m}^2$

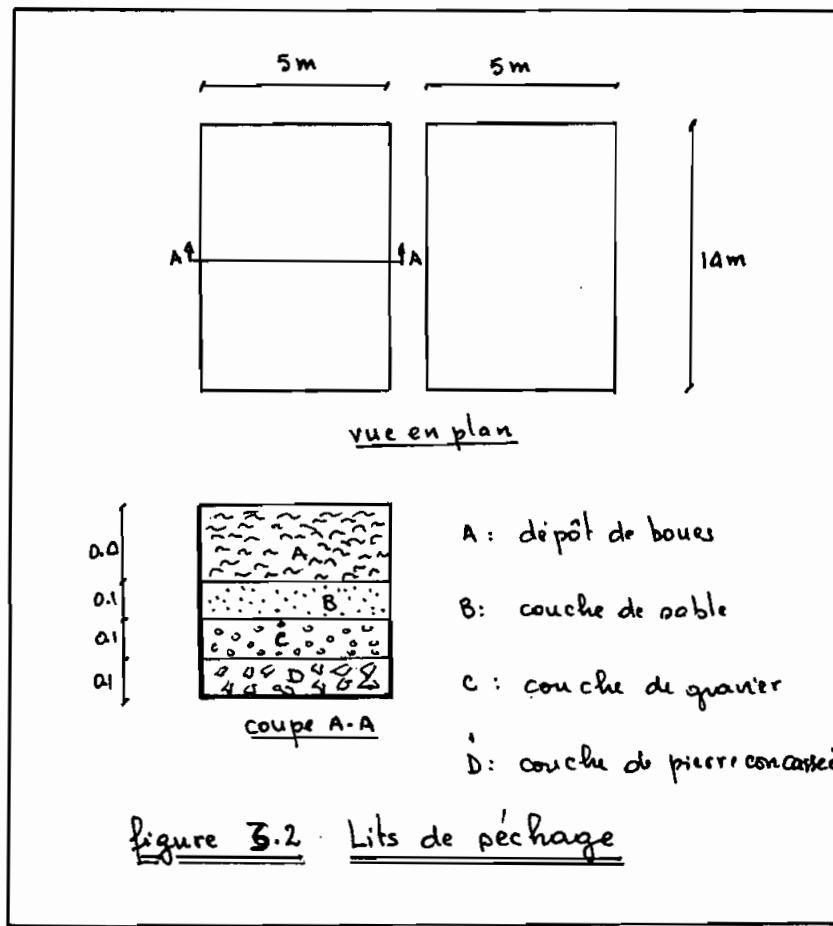
surface d'un lit : $\frac{141}{2} = 70.6 \text{ m}^2$

Longueur : $\frac{70.6}{5} = 14 \text{ m}$

On constitue les lits de séchage avec des agrégats en trois couches de 0.1 m d'épaisseur ; chacune, la plus fine en haut et la plus grossière en bas. Ces couches sont illustrées dans la figure 3.2.

Le sable va peu à peu s'enlever avec la récolte des boues sèches de sorte qu'il faut le renouveler avant

que la couche de sable ne disparaîsse.



3.6 Evaluation des coûts

En vue d'évaluer le coût de la solution de réparation, nous retiendrons les deux postes de dépenses suivants :

1% coûts d'investissement. Ils comprennent

- le coût du terrain
- le coût de construction, y compris les équipements.

2% Coûts d'exploitation. Ce sont les coûts annuels associés au fonctionnement de l'installation à savoir :

- les dépenses d'énergie et de produits de fonctionnement.

- Les dépenses d'entretien et de réparation
- Les dépenses de personnel

3.6.1 Dépenses d'investissement

a/ Cout de la construction et des terrains

Les principaux couts unitaires basés sur les conditions du marché telles qu'elles existaient au Sénégal en 1983 sont indiqués ci-dessous.

| Désignation | Unité | Prix franc CPA |
|-----------------------------|----------------|-------------------|
| Béton proportion 1:2:4 | m ³ | 6000 |
| Acre | kg | 181 |
| pable de dune | m ³ | 1000 |
| Pierre | m ³ | 900 |
| déblai ou leurre graveleuse | m ³ | 700 |
| surface | m ² | 150* |
| chlore | kg | 1819 |
| électricité | kWh | 81.87 |
| eau | m ³ | 219.17 |

* Le prix du terrain au mètre carré varie considérablement d'un endroit à l'autre. Dans la zone où est localisé le campus, le terrain ne coûte pratiquement rien de sorte qu'on a estimé le prix au m² à 150 franc CPA.

Quantités requises

| poste \ quantité | surface m ² | Déblai m ³ | Pierre m ³ | sable m ³ | Béton m ³ | Acier kg |
|--------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------|
| Decanteur primaire | 20 | 36 | - | - | 2.7 | 14 |
| Lit de récharge | 140 | 28 | 28 | 10 | 11 | - |
| Canal d'évacuation | - | 50 | 15 | - | 10 | - |

En multipliant les quantités globales requises par les coûts unitaires, on obtient les résultats suivants.

Coût de construction + terrain

| Poste | quantité | coût F.CFA |
|---------|---------------------|---------------|
| Surface | 160 m ² | 24 600 |
| Déblai | 114 m ³ | 79800 |
| Pierre | 0.3 m ³ | 88700 |
| sable | 10 m ³ | 14000 |
| Béton | 23.7 m ³ | 142 200 |
| Acier | 14 kg | 2534 |
| Total | | 301834 |

b/ Coût de l'équipement mécanique

seuls les coûts occasionnés par l'acquisition de nouveaux

équipements seront considérés dans ce volet. En raison de l'indisponibilité des appareils requis sur le marché local, on a estimé les coûts. Cout d'investissement de l'équipement mécanique

| Équipement mécanique | nombre | coût F CFA |
|----------------------|--------|------------|
| Emulseur | 1 | 600 000 |
| Surpresseur | 1 | 500 000 |
| Diffuseurs | 12 | 160 000 |
| dilacerateur | 1 | 100 000 |
| manomètres | 3 | 30 000 |
| dibrimètre | 1 | 10 000 |
| | Total | 1 400 000 |

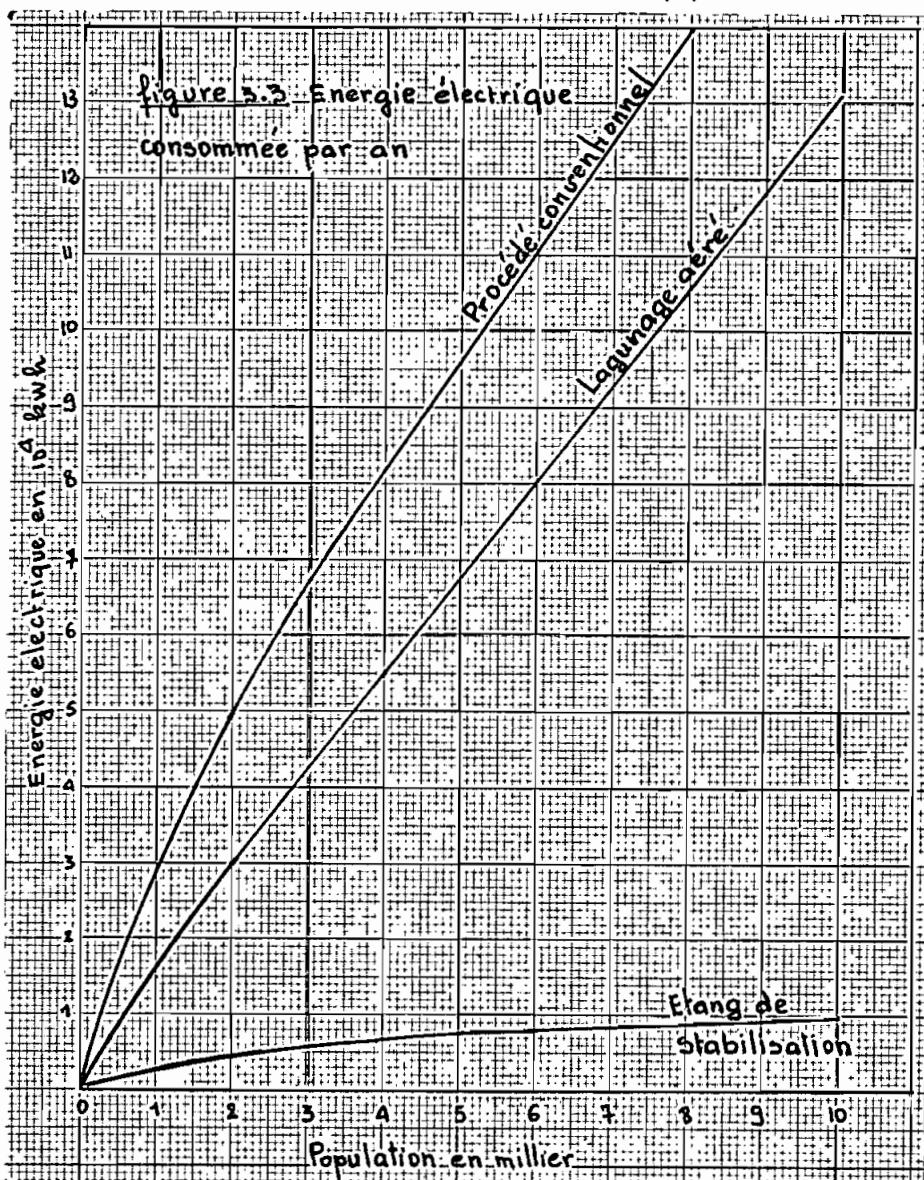
3.6.2 Dépenses annuelles d'exploitation

Énergie de fonctionnement. L'énergie électrique est consommée par le fonctionnement des appareils électromécaniques et l'éclairage nocturne. Selon une étude comparative des différents procédés de traitement des eaux usées sous climat tropical [6], l'énergie électrique consommée annuellement pour différents procédés et selon la taille de la population desservie s'établit comme suit :

Quantité d'énergie électrique consommée par an (kwh)

| Procédés | Population en 10^3 hab | 5 | 10 | 50 | 100 | 200 |
|------------------------|-----------------------------|--------|--------|--------|---------|---------|
| Etang de stabilisation | | 7500 | 9000 | 19880 | 27120 | 57880 |
| Lagunage aéré | | 68250 | 130000 | 605000 | 1302500 | 2575000 |
| Procédé conventionnel | | 107500 | 156500 | 627500 | 1020000 | 2575000 |

A partir de ces données, on peut établir un abaque de la quantité d'énergie consommée annuellement en fonction de la taille de la population.



La quantité d'énergie consommée annuellement par le procédé des boues activées pour une population de 880 habitants est d'environ 20 000 kWh.

On doit prendre en compte l'énergie consommée par la pompe d'arrosage :

puissance de la pompe d'arrosage : 1 kw

Pour un pompage de 12 heures par jour, l'énergie consommée annuellement vaut : $12 \times 365 \times 1 = 4380$ kWh.

Compte tenu du fait que la pompe d'arrosage n'intervient pas dans le processus de traitement des EU, on ne tiendra pas compte de cette énergie dans l'évaluation du coût de l'épuration.

Besoin en chlore.

Le traitement tertiaire peut se pratiquer de bien des façons ; on emploie généralement la chloration. Le chlore est disponible sous forme liquide ou d'hypochlorite de Ca ou de Na. La dose de chlore à appliquer dépend de l'objectif visé pour la qualité de l'effluent. La chloration peut être destinée au contrôle des odeurs, à la désinfection à la destruction des bactéries pathogènes...

Les dosages requis pour différentes applications sont donnés dans les tableaux II.9 et II.10 de l'annexe II.

Ainsi pour la destruction totale des bactéries pathogènes, il faut 2 à 20 mg/l de chlore. Selon K. IMHOFF [5], le taux de chloration nécessaire pour la préépuration d'un effluent à purifié biologiquement est de 2mg/l. Dans ce

cas la quantité de chlore requise dépend essentiellement de la nature et du nombre de micro-organismes à détruire (*Escherichia coli*). Si on suppose que les besoins en chlore sont proportionnels au nombre de *E.Coli* à détruire, la dose de chlore à appliquer pour réduire de $\alpha\%$ le nombre de *E.Coli* vaut :

$$2 \times \alpha\% \quad (\text{mg/l})$$

Le procédé des boues activées permet de réduire le nombre de *E.coli* de 75% [4]. La chloration doit donc détruire 25% des microorganismes. Cela nécessite une dose de chlore de : $2 \times 0.25 = 0.5 \text{ mg/l} = 0.5 \text{ g/m}^3$

Besoin annuel en chlore:

$$0.5 \times 232 \times 365 \text{ soit}$$

42.3 kg

Personnel

Le personnel d'exploitation est donné en fonction de la taille de la population desservie et du procédé de traitement utilisé dans le tableau II. 12 de l'annexe II. Il ressort de ces résultats que l'exploitation de la step réparé nécessitera la présence d'un technicien et d'un manœuvre. Dans l'estimation du coût, on ne prendra pas en compte le manœuvre car ce poste est déjà pourvu dans les services de H.E.P.T.

Technicien : 540.34 francs α F/Hour.

Entretien et réparation

Selon les règles habituelles, le coût d'entretien et de réparation doit être évalué à 1% du coût de construction pour le génie civil et 2% du coût des équipements pour le génie

mécanique. Nous prendrons 1.5% du coût d'investissement de l'installation, coût estimé à 5 millions en 1983.

Dépenses annuelles de fonctionnement

| Poste | quantité | coût au NO PCFA |
|-------------------------|-----------|-----------------|
| Energie électrique | 20000 kWh | 1600 |
| Chlore | 12.3 kg | 47 |
| Personnel | | |
| manœuvre | 1 | ~ |
| technicien | 1 | 209 |
| Entretien et réparation | - | 45 |
| | Total | 2001 |

TROISIEME PARTIE

PROCEDES D'EPURATION PAR

BASSINS DE STABILISATION ET

LAGUNAGE AERE

Chapitre IV Bassins de stabilisation

Avant d'aborder l'étude des deux variantes envisagées, il convient de faire un bref aperçu sur ce procédé de traitement. Ceci permettra de replacer les bassins de stabilisation dans le contexte général de l'épuration des E.U., d'insister sur ses caractéristiques ainsi que les critères de dimensionnement qui le sous-tendent.

4.1 Aperçu global des bassins de stabilisation

L'épuration des E.U. peut se faire par voie chimique, physique ou biologique, la dernière étant la plus économique.

4.1.1 Épuration biologique. Elle se fait par dégradation de la matière organique par des bactéries aérobies, anaérobies ou facultatives. La décomposition de la matière organique peut donc se faire de deux manières :

1°) Processus aérobie l'oxygène est utilisé pour dégrader la matière organique.

2°) Processus anaérobie Les matières organiques sont détruites à l'abri de l'oxygène.

L'épuration biologique peut s'effectuer de façon artificielle ou naturelle. Le premier cas correspond aux procédés classiques et le deuxième aux lagunes naturelles appelées aussi bassins de stabilisation.

4.1.2 Bassins de stabilisation

On désigne par bassin de stabilisation tout bassin destiné au traitement biologique des E.U. Selon la nature de l'activité

biologique, on distingue trois types de bassins :

- 1/ les bassins aérobies
- 2/ Les bassins facultatifs
- 3/ Les bassins anaérobies

Bassin aérobie Un bassin aérobie contient des bactéries aérobies et des algues en suspension. Les bactéries aérobies détruisent les déchets tandis que les algues, par photosynthèse, fournissent une partie de l'oxygène nécessaire pour maintenir le milieu en aérobiose.

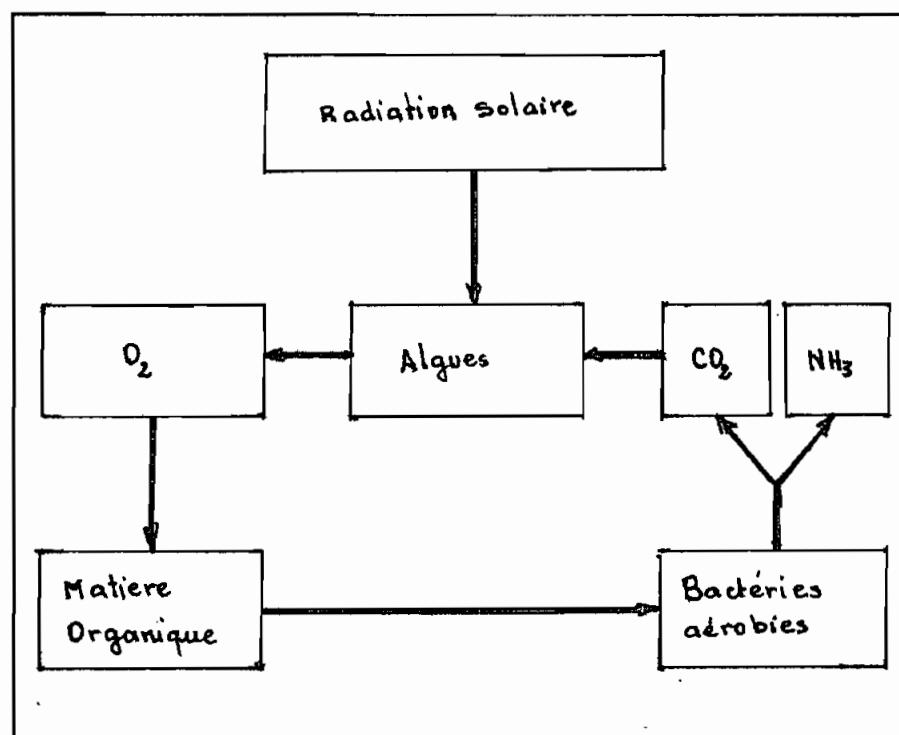


figure 4.1 : schéma de nutrition des micro-organismes
d'un étang aérobie [3]

Bassin anaérobie. Il ne nécessite pas d'oxygène dissous car ce sont des bactéries anaérobies qui dégradent les molécules organiques complexes. La stabilisation résulte de la précipitation des matières organiques et de leur conversion anaérobique en gaz carbonique (CO_2), méthane (CH_4) et autres gaz et acides.

organiques. La figure 4.2 illustre le schéma de nutrition des micro-organismes dans un tel bassin.

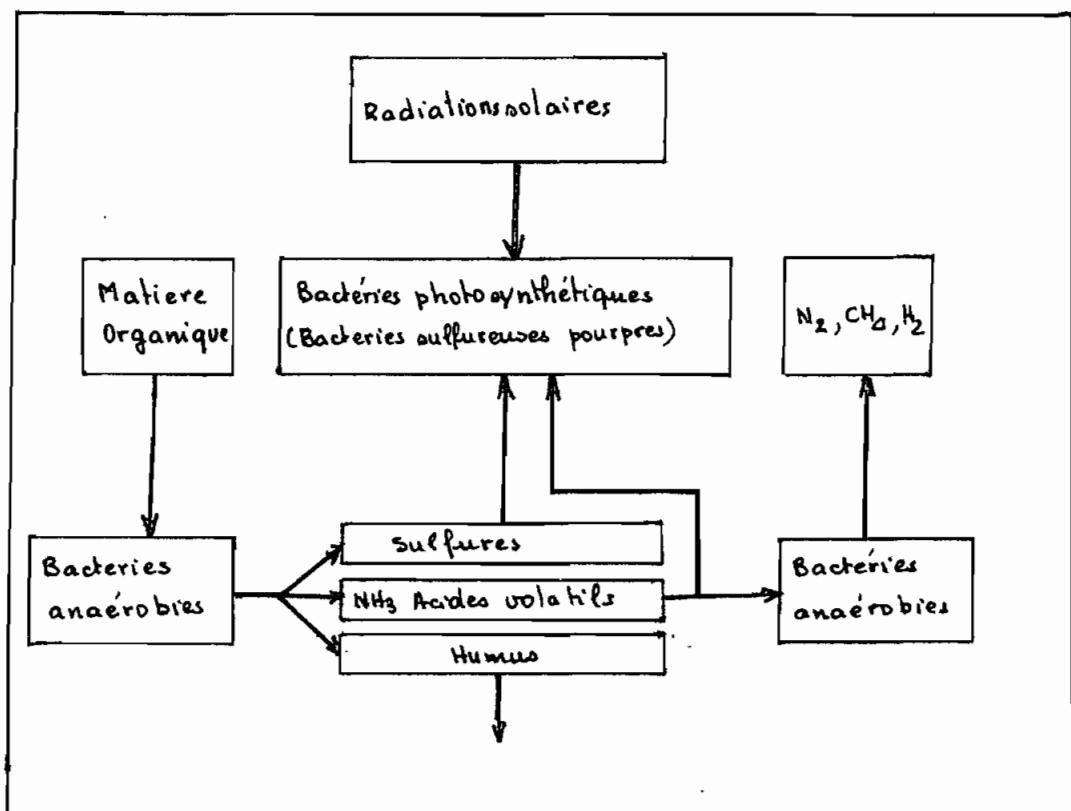


figure 4.2 : schéma de nutrition des micro-organismes d'un bassin aquatique [3]

Bassin facultatif

Ce type de bassin comporte trois couches :

- une couche supérieure aérobie
- une couche inférieure anaérobie
- une couche intermédiaire facultative ou aérobie-anaérobie

La zone intermédiaire est peuplée de bactéries facultatives ; ces dernières peuvent détruire la matière organique en présence ou à l'abri de l'oxygène. Le profil stratifié et le schéma de nutrition des micro-organismes sont respectivement illustrés dans les figures 4.3 et 4.4.

figure 4.3 : schéma type d'un bassin de stabilisation [3]

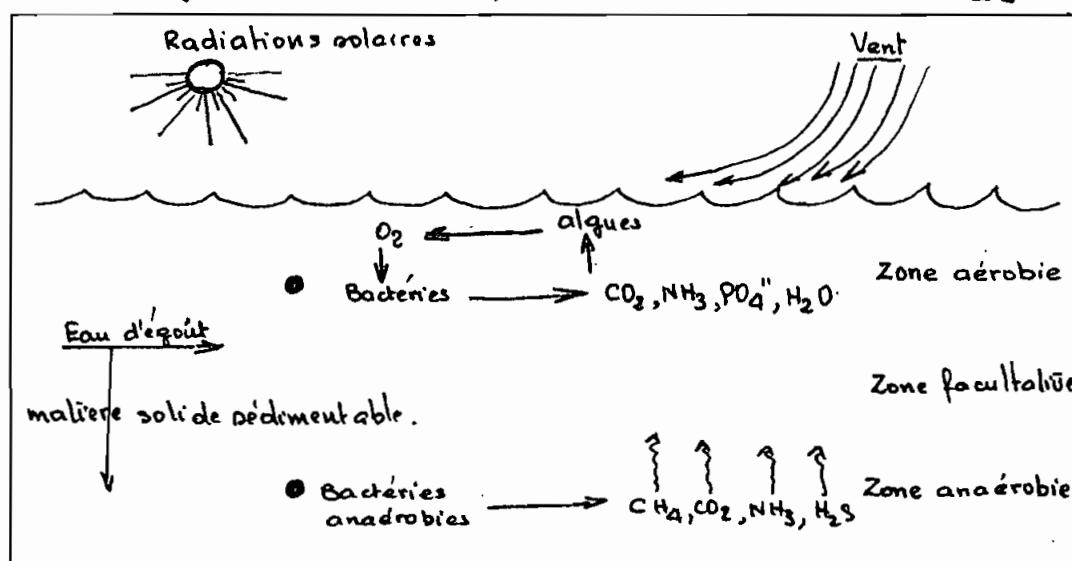
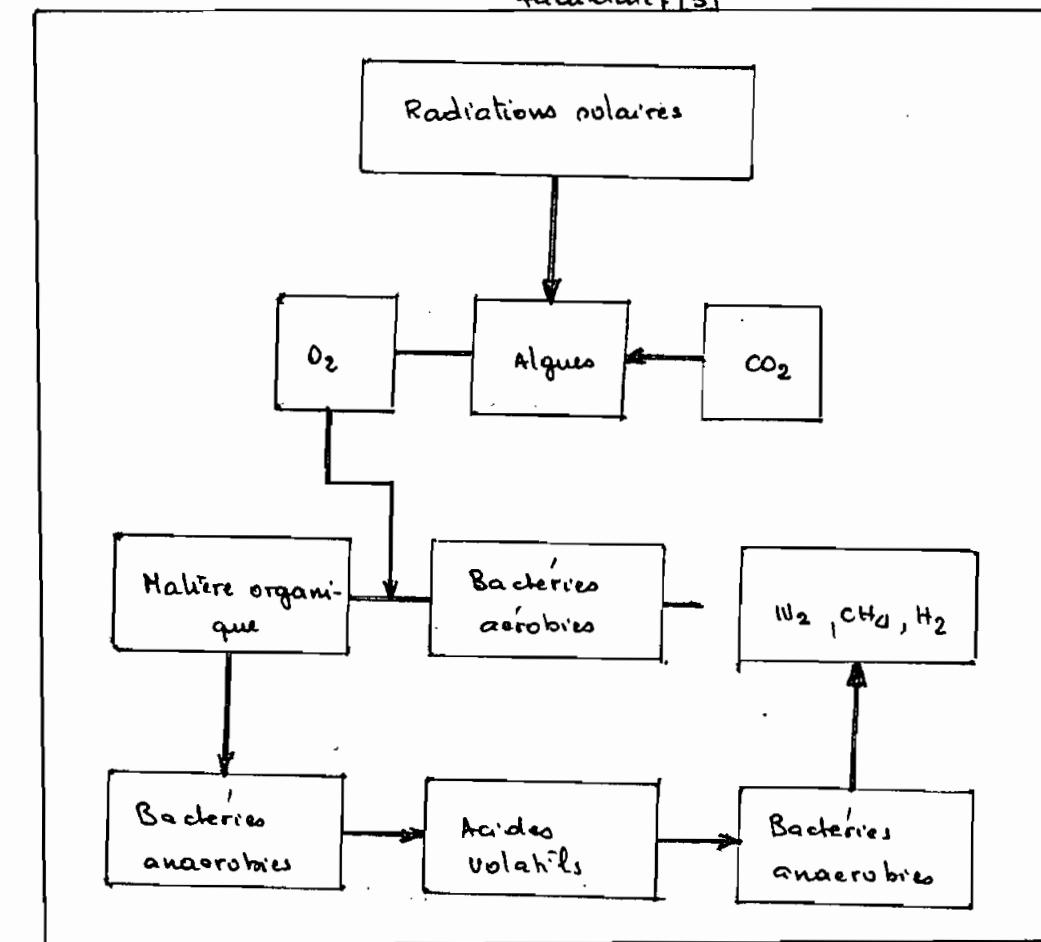


figure 4.4 : schéma de nutrition des micro-organismes d'un étang facultatif [3]



A.1.3 Relation de dimensionnement

Il existe plusieurs modèles pour le dimensionnement des bassins de stabilisation. Le modèle le plus sécuritaire c'est à dire donnant le plus grand volume est celui de l'écoulement en milieu integral ; Selon ce modèle, la concentration d'une substance dans la masse liquide contenue dans le bassin est homogène.

Si les précipitations compensent exactement l'évaporation, on peut poser l'équation suivante :

$$QS = QS_0 - VSV$$

où QS = quantité de matière organique de l'effluent

QS_0 = quantité de matière organique de l'affluent

VSV = quantité de matières organiques dégradées

Q = débit des eaux usées m^3/j

S_0 = DBU_g de l'affluent org/le

S = DBU_g de l'effluent org/le

V = volume du bassin

en posant $V = Qt_1$ où t_1 est le temps de rétention

on obtient :

$$S = \frac{S_0}{1 + VS_0 t_1} \quad (\text{A.1})$$

En milieu tropical, l'évaporation (E) est plus importante que la précipitation. Il convient donc d'apporter une correction à la DBU de l'effluent calculée selon la formule A.1

on obtient :

$$S_2 = \frac{S_1}{1 - E} \quad (\text{A.2})$$

avec S_2 = DBO de l'effluent corrigeé en mg/l

S_1 = DBO de l'effluent non corrigé (relation 4.1)

E = évaporation en l/l

l'évaporation étant généralement exprimée en mm/j, on a :

$$E = \frac{e k_r \cdot 10^{-3}}{h} \quad (4.3)$$

avec e = évaporation en mm/j

h = hauteur du bassin en m

La combinaison des relations (4.1), (4.2) et (4.3) donne :

$$S = \frac{S_0 / (1 + k_r t_r)}{1 - \frac{10^3 e}{h} k_r}$$

Au Sénégal l'évaporation observée est d'environ 6 mm/jour [8]
d'où l'on tire :

$$S = \frac{S_0 / (1 + k_r t_r)}{1 - 0.006 \frac{k_r}{h}} \quad (4.4)$$

4.2 Première variante de bassins de stabilisation

4.2.1 Description schématique.

Comme le montre la figure 4.5, cette variante comporte un dégazeur au lit de plâtre, un décaisseur primaire puis une série de 2 bassins disposés en parallèle deux à deux. On retrouve à la fin un réservoir d'arrosage.

Chacun des ouvrages a un mode de fonctionnement déterminé et joue un rôle précis dans le traitement.

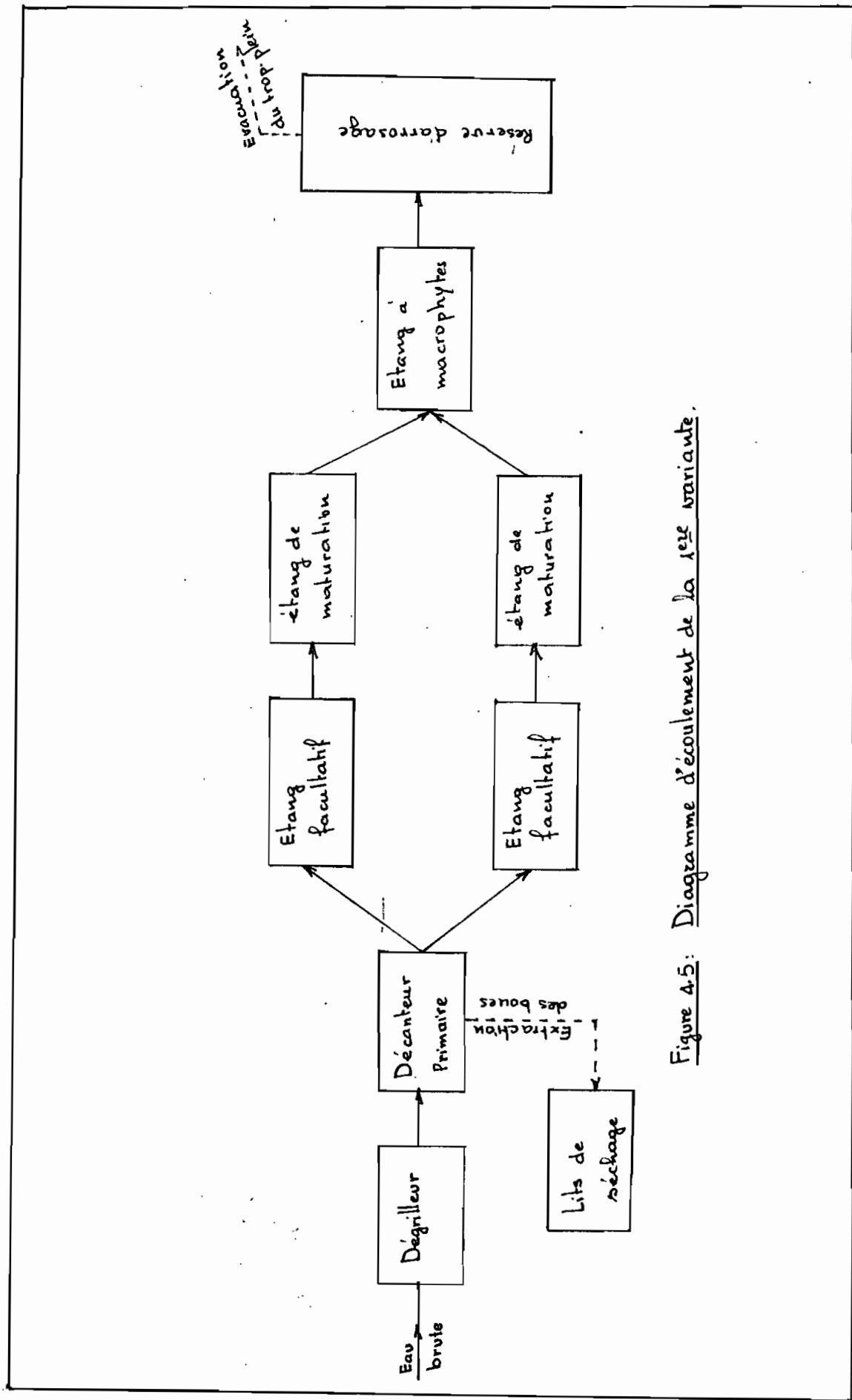


Figure 4.5: Diagramme d'écoulement de la rete variante.

Degrilleur constitué de grilles métalliques dont l'écartement des barreaux peut varier de 2 à 4cm, le dégrilleur retient les matières grosses.

Décanteur primaire il assure une séparation solide - liquide au sein de l'eau; le procédé de décantation se fait par sedimentation : les particules en suspension plus denses que l'eau précipitent au fond du décanteur par gravité. La décantation primaire permet d'éliminer 25 à 40% de la BOD₅ mais l'objectif principal demeure la réduction des matières en suspension (50 à 65%).

Etangs ils sont le nœud de l'épuration secondaire : la plus grande partie des réactions biotiques ont lieu dans le bassin facultatif ; le bassin de maturation permet d'éliminer les bactéries pathogènes ; le bassin à macrophytes utilise à la fois la capacité d'assimilation des nutriments (essentiellement le phosphore et l'azote) et la capacité d'épuration du sol.

Δ.2.2 Dimensionnement des ouvrages

a/ Degrilleur

Données

| | |
|----------------------|----------------|
| Débit des eaux usées | 270 l/hab/jour |
| Population | 860 hab |
| quantité de solides | 700 mg/l |

Comme traitements préliminaire à la décantation, on peut prendre des grilles à espacement de 40mm entre barreaux. Ce lar-

Ce espacement présente l'avantage que les matières fécales passent à travers les grilles pour parvenir aux bacs du décanter : seules les matières volumineuses seront retenues. On place les barreaux des grilles obliquement avec une inclinaison de 20° avec l'horizontale.

La quantité de matière retenue est d'environ 20 l par personne par an avec une teneur en eau de 80% [5].

La vitesse d'écoulement minimum est de 0.6 m/s [5]

Calculs

• Dimensions

- Débit $Q = 270 \text{ l/hbt/j} = 0.003 \text{ m}^3/\text{s}$
- Surface $S = \frac{Q}{V} = \frac{0.003}{0.6} = 0.005 \text{ m}^2$
- profondeur d'eau. Pour une largeur de 0.4 m, on aura: $h = \frac{S}{L} = \frac{0.005}{0.4} = 0.012 \text{ m}$
- quantité de matières retenues par an $0.02 \times 860 \times 20\% = 3.4 \text{ m}^3$

$$\text{- volume du dépôt: Dans le cas d'un enlèvement journalier}$$

$$V = \frac{3.4}{365} = 0.009 \text{ m}^3$$

- Longueur Si l'on admet une hauteur maximale du dépôt de 30mm

$$L = \frac{0.009}{0.03 \times 0.4} = 0.75 \text{ m}$$

• Réduction de la quantité de solide

- matières retenues par

$$\text{personne et par jour} \quad \frac{20 \times 0.2}{365} = 0.0109 \text{ l} = 10.9 \text{ g}$$

- matières retenues par litre $\frac{10.9}{270} = 0.038 \text{ g} = 38 \text{ mg/l}$

- quantité de particule à la sortie $400 \cdot 38 = 662 \text{ mg/l}$

soit une réduction de 5.4%

• Perte de charge KIRHMER a proposé la formule suivante [2]

$$h_L = \beta \left(\frac{\omega}{b} \right)^{4/3} h_v \sin \theta \quad (A.5)$$

où ω = diamètre des barreaux

θ = inclinaison des barreaux

h_v = charge à l'entrée de la grille

b = espacement des barreaux

β = coefficient tenant compte de la forme des barres

ta $\beta = 1.73$ pour des barres circulaires

L'application de la formule (A.5) avec des barres de 8 mm de diamètre donne $h_L = 0.0008 \text{ m}$ ce qui constitue une perte de charge négligeable.

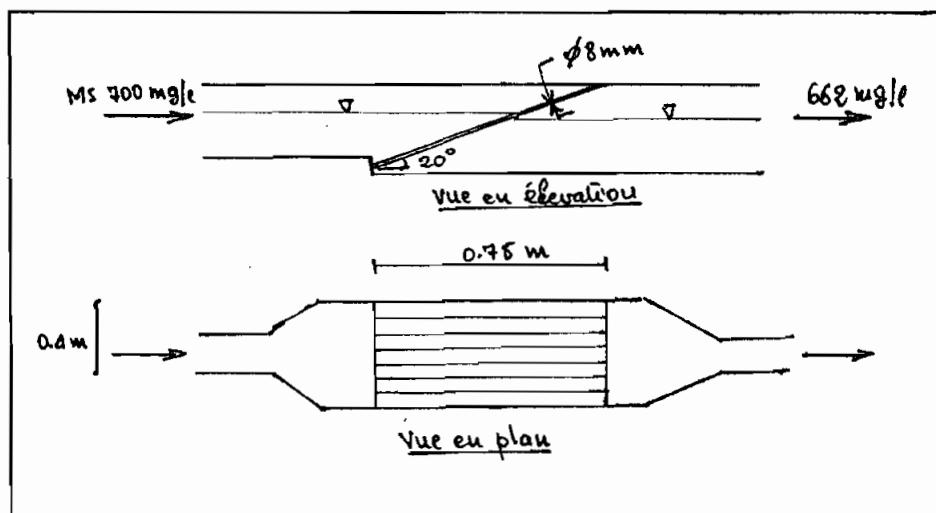


figure A.6 : Degrilleur

b) Dégranteur primaire. semblable à celui du chapitre III

e/ Bassins de stabilisations

Données

Débit des EU $232 \text{ m}^3/\text{j}$

DBO à l'entrée 160 mg/l

température moyenne des EU 25°C

constante cinétique

en aérobiose $K_{25^\circ\text{C}} = 0.73 \text{ J}^{-1}$

en anaérobiose $K_{25^\circ\text{C}} = 0.58 \text{ J}^{-1}$

Le calcul détaillé des constantes cinétiques est présenté dans l'annexe II
Le choix des profondeurs et des temps de rétention se fera de manière à respecter les caractéristiques recommandées qui sont fournies dans l'annexe II. (tableau II.18)

bassin facultatif

haut en $h = 1.5 \text{ m}$

couche aérobiose 0.3 m

bassin de maturation $h = 1.0 \text{ m}$

bassin à macrophiles $h = 1.0 \text{ m}$

DBO à la sortie désirée $\leq 30 \text{ mg/l}$

(conformément aux normes indiennes)

Calculs

1°/ volume $V = \omega t_r$

2°/ surface $S = \frac{V}{h}$

3°/ DBO à la sortie : calculée selon la formule (A.4)

$$S = \frac{S_0 / (1 + K t_r)}{1 - 0.006 t_r / h}$$

où $K = \frac{h_{aer.} \times K_{aer} + h_{eau} \times K_{eau}}{h}$ pour les bassins facultatifs

$K = K_{aer}$ pour les bassins à macrophytes et de maturation

Δ% taux de destruction des bactéries pathogènes

Le pourcentage de réduction des bactéries pathogènes peut être évalué d'après l'équation

$$\Delta N = 100 \frac{Kt}{1+Kt}$$

qui a été proposée par Marais et Shaw en 1961 [9]

où $\Delta N = \% \text{ de réduction des bactéries pathogènes}$

$t = \text{temps de rétention}$

$K = \text{constante du viseur} \quad K=2 \text{ pour } E. coli$

Coli

En fixant le temps de rétention pour chaque , on calcule les autres paramètres . Les résultats pour différents temps de rétention sont présentés dans le tableau 4.1

d) Réserve d'arrosage La réserve d'arrosage aura le même volume que celle de la step actuelle.

volume $454 \text{ m}^3 \approx 460 \text{ m}^3$

Longueur 23 m

Largur 10 m

hauteur 2m

e) Lits de séchage comme dans le chapitre III

| Paramètres | 1er choix | | | 2 nd choix | | | 3 rd choix | | |
|----------------------------|----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| | B. facaultif. $k_r = 4\delta$ | B. naturel° $k_r = 5\delta$ | E. macroph. $k_r = 10\delta$ | B. facult. $k_r = 2\delta$ | B. matur. $k_r = 5\delta$ | E. macroph. $k_r = 6\delta$ | B. facult. $k_r = 3\delta$ | B. matur. $k_r = 15\delta$ | E. macroph. $k_r = 4\delta$ |
| Hauteur (m) | 1.5 | 1 | 1 | 1.5 | 1 | 1 | 1.5 | 1 | 1 |
| Volume (m ³) | 812 | 464 | 2320 | 580 | 238 | 1392 | 348 | 174 | 928 |
| Surface (m ²) | 541 | 464 | 2320 | 387 | 232 | 1392 | 232 | 174 | 928 |
| largeur (m) | 1.9 | 1.7 | 3.9 | 1.6 | 1.2 | 3.0 | 1.2 | 1.1 | 2.5 |
| longueur (m) | 2.8 | 2.7 | 5.9 | 2.0 | 1.9 | 1.6 | 1.9 | 1.6 | 3.7 |
| S_0 (m ²) | 160 | 31.2 | 9.6 | 160 | 40.3 | 18.9 | 160 | 57.2 | 30.9 |
| ζ (mgl) | 31.2 | 9.6 | 1.5 | 40.3 | 18.9 | 4.0 | 57.2 | 80.9 | 9.5 |
| ΔS° | 80 | 69 | 84 | 75 | 53 | 74 | 60 | 46 | 69 |
| ΔS° global | | 29 | | 37 | | | 94 | | |
| ΔN° | | | 89 | | | | 45 | | |
| Bassin en Chambre métal | | | 0.22 | | | | 0.4 | | 0.5 |

Tableau A.1 : Résultats de la première variante

4.2.3 Evaluation des coûts

Coût d'investissement

Tableau 4.2 : quantités requises

| Poste \ quantité | Déblai m ³ | Pierre m ³ | Acier kg | Surface m ² | cable m ³ | Béton m ³ |
|-----------------------|--------------------------|--------------------------|-------------|---------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Décanleur primaire | 36 | - | 14 | 24 | - | 2.7 |
| Canal d'évacuation | 50 | 15 | - | 100 | - | 10 |
| Lit de séchage | 23 | 28 | - | 140 | 14 | 11 |
| Bassins facultatifs | | | | | | |
| 1* | 818 | - | 420 | 1082 | - | 23 |
| 2 | 580 | - | 360 | 774 | - | 24 |
| 3 | 348 | - | 285 | 460 | - | 19 |
| Bassin de maturation | | | | | | |
| 1 | 460 | - | 270 | 928 | - | 18 |
| 2 | 232 | - | 195 | 460 | - | 13 |
| 3 | 170 | - | 165 | 948 | - | 11 |
| Bassins à macrophytes | | | | | | |
| 1 | 1160 | - | 300 | 2320 | - | 20 |
| 2 | 696 | - | 240 | 1392 | - | 16 |
| 3 | 460 | - | 195 | 928 | - | 13 |
| Total | | | | | | |
| 1 | 2550 | 43 | 1004 | 4594 | 14 | 89.7 |
| 2 | 1622 | 43 | 809 | 2890 | 14 | 76.7 |
| 3 | 1100 | 43 | 659 | 2000 | 14 | 66.7 |

* au niveau des bassins, les lignes 1, 2 et 3 correspondent respectivement aux 1^{er}, 2nd et 3rd choix.

Tableau 4.3 : coût de construction et du terrain

| Postes | Quantités | | | coûts en 10^3 FCFA | | |
|---------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------|-----------------|-----------------|
| | 1 ^{er} | 2 ^{en} | 3 ^{em} | 1 ^{er} | 2 ^{en} | 3 ^{em} |
| Déblai m^3 | 2550 | 1622 | 1100 | 1785 | 1350 | 770 |
| Pierre m^3 | 43 | 43 | 43 | 38 | 38 | 38 |
| Acier Kg | 1004 | 809 | 659 | 182 | 146 | 119 |
| Surface m^2 | 0 590 | 2 890 | 2 000 | 689 | 634 | 300 |
| Sable m^3 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 |
| Béton m^3 | 89.7 | 76.7 | 66.7 | 538 | 460 | 400 |
| | | | | 3246 | 2496 | 1601 |

Tableau 4.4 : Dépenses annuelles d'exploitation

| Postes | Quantité | coût FCFA |
|-------------------------|-------------|-------------------------------|
| Energie électrique | 2000 kWh | 160 000 |
| Personnel : manœuvre | 1 | ~ |
| Entretien et Réparation | | |
| 1 | - | 32 460 |
| 2 | - | 24 460 |
| 3 | - | 16 010 |
| Besoin en chlore | | |
| 1 | 186 kg | 33 800 |
| 2 | 83.9 kg | 61 600 |
| 3 | 42.8 kg | 76 900 |
| Total | 1 2 3 | 230 000 250 000 260 000 |

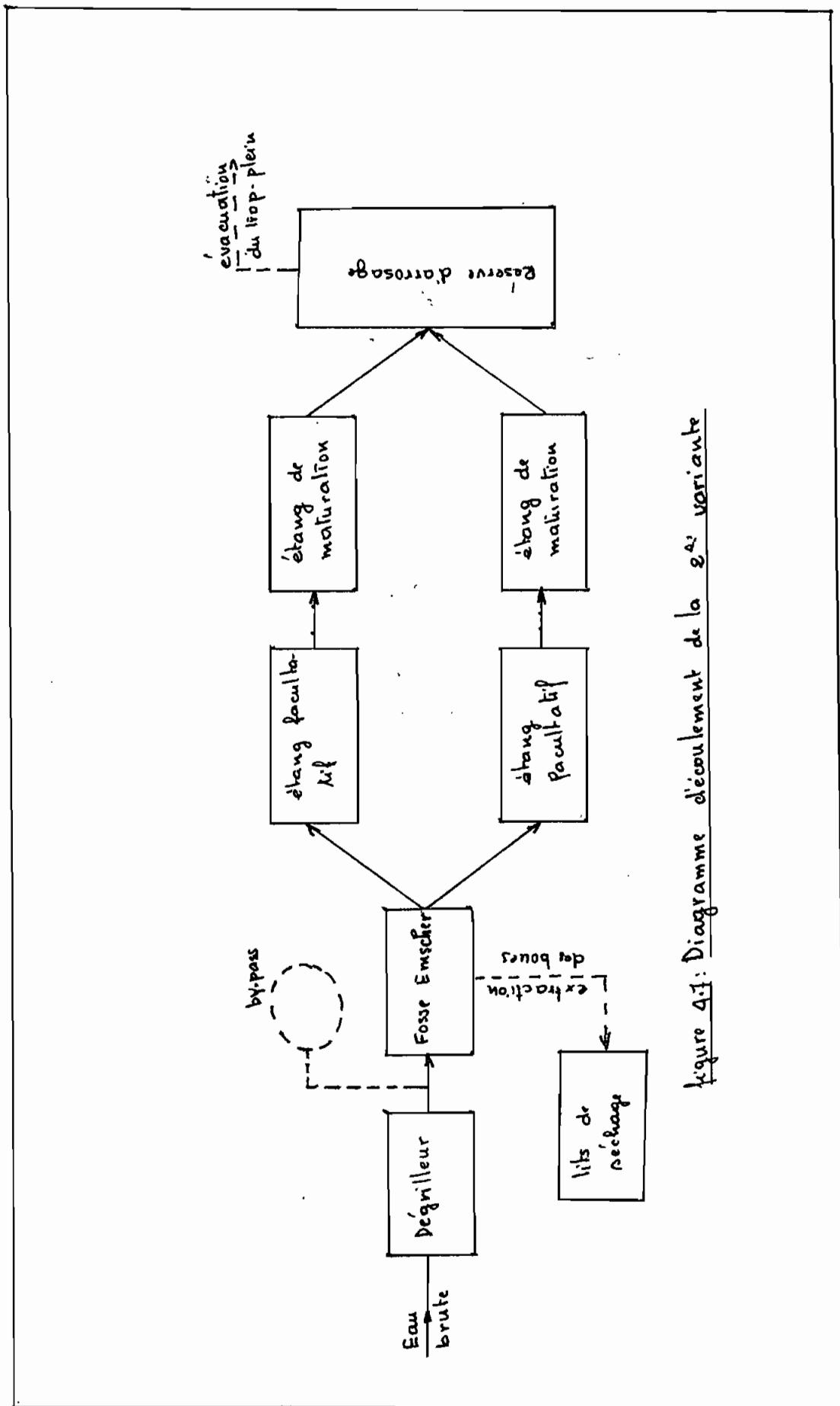


Figure 4.1: Diagramme d'écoulement de la eau variante

A.3 Deuxième variante des bassins de stabilisation

A.3.1 Description schématique

Comme le montre le diagramme d'écoulement illustré par la figure A.7, la deuxième variante ne distingue de la première par la suppression des bassins à macrophytes, le remplacement du décanter primaire par une fosse Emscher et l'insertion d'un by-pass entre le dégrilleur et la fosse emscher.

Fosse emscher Elle joue simultanément le rôle de décanter pour les eaux usées et de digesteurs pour les boues. C'est une fosse à double étage: l'étage supérieur correspond au compartiment de décantation et l'étage inférieur à celui de la fumigation des boues.

By-pass L'aménagement d'un dispositif par by-pass permettra d'éviter de la fosse une partie ou la totalité des eaux usées pendant les périodes d'apport ou le nettoyage.

A.3.2 Dimensionnement des ouvrages

Le dégrilleur, les lits de séchage et la réserve d'arrosage sont semblables à ceux du chapitre III.

a) By-pass Si l'on veut que l'opération de nettoyage dure 4 heures, le by-pass doit avoir une capacité supérieure ou égale à:

$$232 \times \frac{4}{24} = 38.7 \text{ m}^3 \approx 40 \text{ m}^3$$

Prenons une profondeur de 6m; ce qui donne une surface de 6.7 m^2 et un diamètre de 3m.

b) Fosse Emscher

Données

| | |
|-----------------------------|---------------------|
| temps de rétention | 1h |
| profondeur | 1m |
| volume des boues flottantes | 8% du volume global |
| largeur | 1m |
| réduction de la BBO | 15% |

Calculs

| | |
|-------------------------|--|
| 1/ volume de la fosse | $V_f = \alpha k_f = 216 \times \frac{1}{24} = 9 m^3$ |
| 2/ surface | $S = V_f/h = 9 m^2$ |
| 3/ Longueur | $L = S/\rho = 9/1 = 9m$ |
| 4/ Surface du digesteur | $S_D =$ |

La surface du digesteur doit être telle que :

$$h \geq 0.4 \sqrt{S_D} \quad (\text{contrainte de l'ASPEE})$$

$$\Rightarrow S_D \leq \left(\frac{h}{0.4}\right)^2 = 6.25$$

choisissons $S_D = 5 m^2$

5/ volume du digesteur : $V_D = \frac{1}{3} S_D h_D$

Si on choisit une profondeur de digestion h_D égale à 0.5m

$$V_D = \frac{1}{3} \times 5 \times 0.5 = 1 m^3$$

6/ volume de décantation

$$V = V_f - V_D - V_b = 9 - 1 - 9 \times 0.08 = 7.7 m^3$$

7/ charge à la sortie de la fosse

$$S = \frac{200 \times 75}{100} = 150 \text{ mg/l}$$

C/ Bassins de stabilisation

Un calcul analogue à celui de la première variante conduit

aux résultats suivants

Tableau A.5 : Résultats de la 2^e variante

| Paramètres | Etang facultatif $t_r = 6j$ | Etang de maturité $t_r = 5j$ |
|---------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| Hauteur (m) | 1.5 | 1 |
| Volume (m ³) | 696 | 580 |
| Surface (m ²) | 464 | 580 |
| Largeur (m) | 18 | 20 |
| Longueur (m) | 25 | 25 |
| S ₀ (mg/l) | 170 | 37.4 |
| S (mg/l) | 37.4 | 9.9 |
| AS% | 78 | 73 |
| AS% Global | | 95 |
| AN% | | 91 |
| Chlore mg/l | | 0.18 |

A.3.3 Evaluation des coûts

| Poste \ quantité | beton m ³ | pierre m ³ | Acier kg | Surface m ² | Beton m ³ | sable m ³ |
|--------------------|-------------------------|--------------------------|-------------|---------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Canal d'évacuation | 50 | 15 | - | 100 | 10 | - |
| By pass | 40 | 6 | - | 7 | 2 | - |
| Fosse enrochée | 9 | - | - | 9 | 3 | - |
| Lits de récharge | 28 | 28 | - | 140 | 11 | 14 |
| etang facultatif | 696 | - | 390 | 928 | 26 | - |
| Etang de maturité | 580 | - | 270 | 1160 | 18 | - |
| Total | 2729 | 49 | 660 | 2340 | 70 | 14 |

Tableau A.6 : Quantités requises

tableau 4.7 coût de construction et du terrain

| Postes | Quantité | coût en 10^3 FCFA |
|---------|---------------------|------------------------|
| Déblai | 1400 m ³ | 982 |
| Pierre | 49 m ³ | 44 |
| Acier | 660 kg | 119 |
| Surface | 2340 m ² | 352 |
| Béton | 70 m ³ | 420 |
| sable | 10 m ³ | 14 |
| Total | | 1931 |

tableau 4.8 Dépenses annuelles d'exploitation

| Postes | Quantité | coût FCFA |
|-------------------------|----------|--------------|
| Energie électrique | 2000 kWh | 161 000 |
| Besoin en chlore | 15.3 kg | 27800 |
| Entretien et Réparation | | 19300 |
| Personnel | 1 | ~ |
| Total | | 211 000 |

Chapitre V . Lagunage aéré

5.1 Description schématique

Comme le montre la figure 5.1 qui représente le diagramme d'écoulement, la station projetée comporte successivement : un déguilleur, un dessableur, 2 lagunes aérées en parallèle, deux étangs de maturation en parallèle et enfin une réserve d'arrosage.

Dessableur Il a pour objet de retenir les sables et autres matières minérales qui pourrait troubler la marche de l'épuration

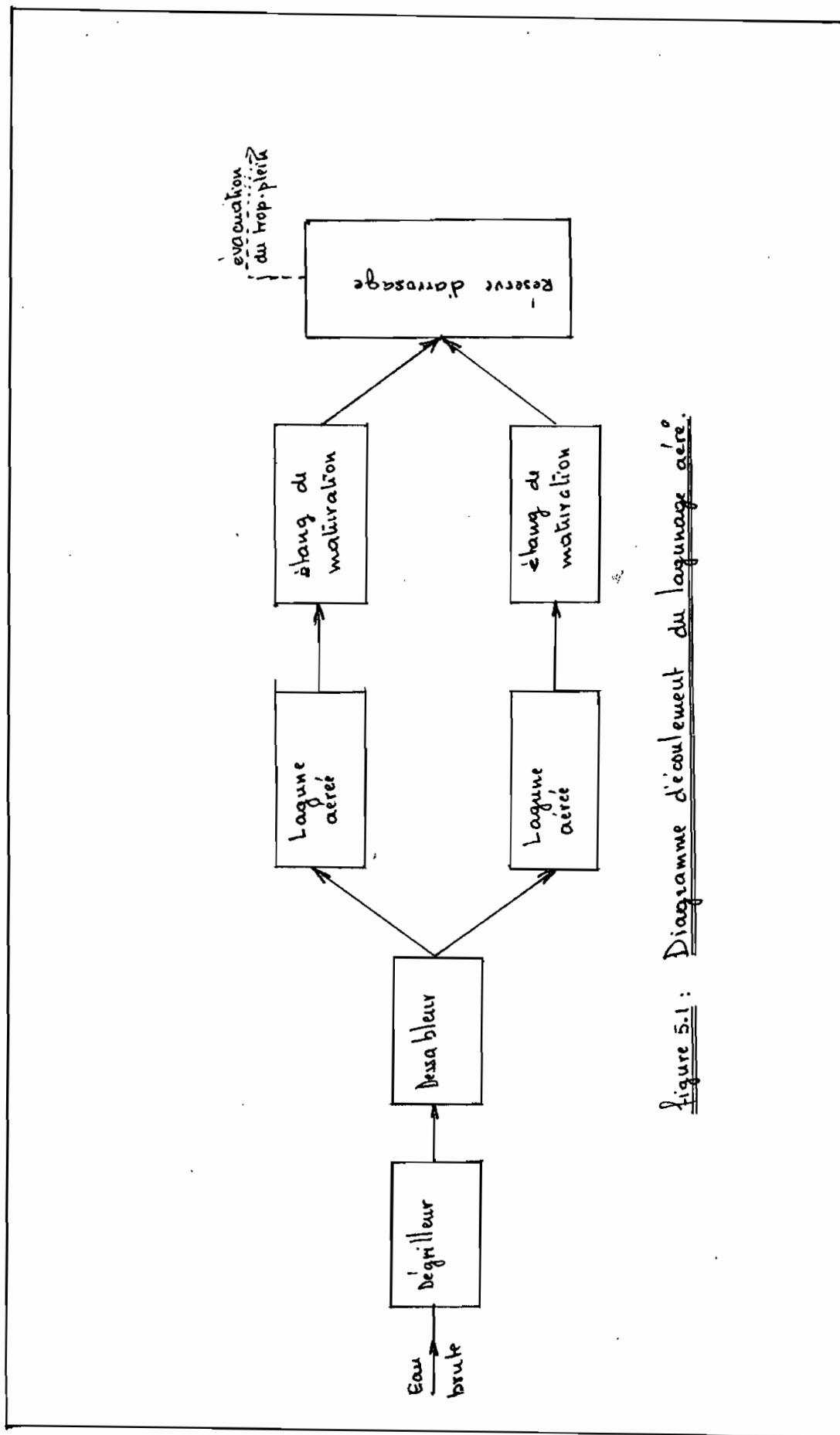
Lagune aérée La lagune aérée fonctionne selon le principe des bassins de stabilisation. C'est généralement un bassin d'une profondeur de 2 à 4 m dont l'aération est assurée soit par des diffuseurs d'air soit par des aérateurs flottants ou fixes. La lagune agit comme un bassin de décantation avec aération, où l'aération artificielle remplace la production d'oxygène par les algues des étangs de stabilisation. Le temps de rétention dans les lagunes aérées est de 2 à 3 fois plus faible que le temps de rétention dans les bassins de stabilisation.

5.2 Dimensionnement des ouvrages

Déguilleur et réserve d'arrosage comme dans le chapitre

V

Dessableur On doit recueillir des sables propres sans odeur c'est à dire débarrassés de matières organiques; On établit le bassin de dessalement de manière qu'il joue le rôle de canal de rinçage avec une vitesse de traversée d'environ 0.3 m/s.



La quantité de sable extraite pour une urbanisation assez dense est estimée à 5 litres par habitant par an [5]

Calculs

$$\text{Section} \quad S = \frac{Q}{V} = \frac{0.0027}{0.3} = 0.009 \text{ m}^2$$

Profondeur d'eau: si l'on fixe la largeur à 0.1 m

$$h = \frac{S}{L} = \frac{0.009}{0.1} = 0.09 \text{ m} = 9 \text{ cm}$$

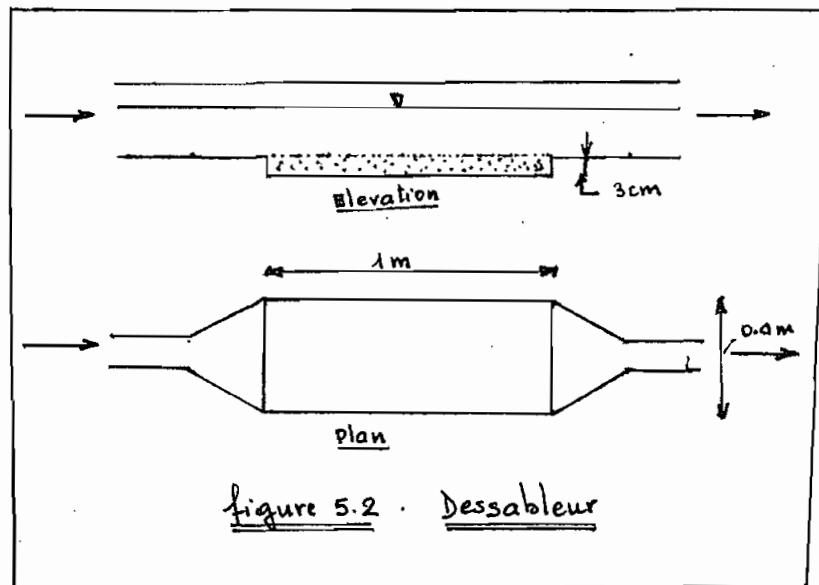
quantité de sable par an: $5 \times 860 \approx 4300 \text{ l} = 4.3 \text{ m}^3$

volume du dépôt par jour $\frac{4.3}{365} = 0.012 \text{ m}^3$

En admettant que la hauteur du dépôt ne dépassera pas 3 cm

$$\text{on a: Longueur} = \frac{0.012}{0.01 \times 0.03} = 1 \text{ m}$$

Le schéma du dessableur est illustré dans la figure suivante:



Lagune aérée

- temps de rétention Selon les travaux du comité inter-africain d'études hydrauliques (CIEH), la diminution de la DO₅₀ dans les lagunes aérées peut être estimée par une réaction du premier ordre comme:

$$\frac{L_e}{L_i} = 10^{-kt}$$

où L_e = DBO à l'instant t

L_i = DBO à l'instant $t=0$

k = constante cinétique du système

La constante moyenne déterminée en laboratoire [7] à 20°C est

de $k = 0.2542 \text{ J}^{-1}$

La relation précédente donne

$$t = \frac{\log L_i - \log L_e}{k}$$

$L_i = 200 \text{ mg/l}$

Si l'on veut réduire la DBO_f de 40%, $L_e = 200 \times 0.3 = 60 \text{ mg/l}$

constante k à 25°C : $k_{25^\circ} = k_{20^\circ} \times \theta^{25-20}$ avec $\theta = 1.035$

$$\Rightarrow k_{25^\circ} = 0.30 \text{ J}^{-1}$$

Temps de rétention: $t = \frac{\log 200 - \log 60}{0.3} \Rightarrow$

$$t = 1.74 \text{ J}$$

- Volume $V = \frac{232}{2} \times 1.74 = 202 \text{ m}^3$

- Surface la surface requise pour une hauteur de 2m

$$S = \frac{202}{2} \approx 100 \text{ m}^2$$

soit une lagune de 10m x 10m

- Oxygénation requise. On sait que la DBO des E.U domestiques représente environ 67% de la demande biologique totale en oxygène. Donc $S_v = \frac{S_o}{0.67} = 1.5 S_o$

avec S_v = demande totale en oxygène

Pour satisfaire la demande totale en oxygène, on devra donc fournir 1.5 kg de O₂ par kg de DBO de l'affluent. Si l'on désire que la DBO diminue de 90%, ce chiffre de

1.5 kg se réduira à $\frac{\alpha \times 1.5}{100}$

Pour $\alpha = 70$, on doit fournir : $\frac{70}{100} \times 1.5$

soit 1.05 kg de O_2 par kg de DBO_{initial}
exprimé par heure :

$$1.05 \times \frac{200 \times 232}{20} 10^{-3} \Rightarrow$$

2.0 kg O_2 par heure

- Puissance requise à la surface aérée

$$\text{puissance} = \frac{\text{besoin en oxygène}}{\text{taux de transfert}}$$

Comptant qu'un aérateur mécanique de surface (AMS) procure 1.36 kg de O_2 par cheval-heure [7], il faut :

$$\frac{2.0}{1.36} \quad \text{soit}$$

1.5 C.V

Bassin de maturation

- hauteur 1 m

- temps de rétention 5 j

- volume $5 \times \frac{232}{2} = 580 \text{ m}^3$

- surface $\frac{580}{1} = 580 \text{ m}^2$

- longueur : 29 m largeur 20 m

- DBO à la sortie.

$$S = \frac{S_0 / (1 + K t_r)}{1 - 0.006 \frac{\text{tr}}{\text{h}}} = \frac{60 / (1 + 0.73 \times 5)}{1 - 0.006 \times 5} = 13.3 \text{ mg/l}$$

$$- \Delta N\% = \frac{2 \times 5}{1 + 2 \times 5} = 91\%$$

- Besoin en chlore : $2 \times 0.09 = 0.18 \text{ mg/l}$

quantité de chlore pour an :

$$0.18 \times 232 \times 365 10^{-3} \Rightarrow$$

15.3 kg

5.3 Evaluation des coûts

Equi

coût d'investissement

Equipement un aerateur mécanique de surface de puissance 1.5 CV

prix = 300 000 FCFA

Construction et terrain

tableaux Quantités requises

| Poste | Deblai m ³ | Pierre m ³ | Acier kg | surface m ² | Béton m ³ |
|-----------------------|--------------------------|--------------------------|-------------|---------------------------|-------------------------|
| Canal d'évacuation | 50 | 15 | - | 100 | 10 |
| Lagune aérée | 202 | - | 240 | 200 | 16 |
| Etang de maturisation | 580 | - | 300 | 1160 | 20 |
| Total | 832 | 15 | 540 | 1460 | 46 |

tableau 5.2 Coût de construction et du terrain

| Poste | quantité | coût FCFA |
|---------|---------------------|--------------|
| Deblai | 832 m ³ | 582 000 |
| Pierre | 15 m ³ | 13 500 |
| acier | 540 kg | 9 770 |
| surface | 1460 m ² | 219 080 |
| Béton | 46 m ³ | 276 000 |
| Total | | 1 188 000 |

coût d'investissement total = 300 000 + 188 000 = 488 000

Dépenses annuelles de fonctionnement

| Poste | Quantité | coût FCFA |
|----------------------------|------------|--------------|
| Energie électrique | 10 000 kWh | 82 000 |
| Besoin en chlore | 15.3 kg | 27 830 |
| Personnel | | |
| manœuvre | 1 | ~ |
| mécanicien | 1 | 102 513 |
| Entretien et réparation | - | 17 380 |
| | total | 370 000 |

QUATRIEME PARTIE

EVACUATION DES EAUX DU

CAMPUS DANS LE RESEAU D'EGOUT

DE LA VILLE DE THIES

Chapitre VI Branchement au réseau de Thiers

Dans cette partie, on étudiera la possibilité d'évacuer les eaux usées du campus dans le réseau d'égouts de la ville de Thiers. On aura donc à dimensionner la conduite de branchement et à évaluer les coûts économiques associés.

6.1 Dimensionnement de la conduite.

De l'examen du plan directeur de l'assainissement de la ville de Thiers, il ressort que le collecteur le plus proche du campus se situe à environ 1 kilomètre.

Bases de calcul

- Débit moyen $Q = 232 \text{ m}^3/\text{j}$

- vitesse minimale. L'évacuation des eaux usées par gravité nécessite une vitesse minimale de 0.6 m/s afin d'interdire toute déposition de matières polides et de retarder voire empêcher la formation de gaz sulfureux ou de méthane.

- Regards cette construction a besoin de regard à tous les 100 m pour la ventilation et l'entretien.

- Pente. $S = 3\%$

- Coefficient de Manning $n = 0.013$

Calculs

- Débit de point. selon la formule d'HORMON

$$Q_{\max} = Q_{\text{moy}} \frac{18 + \sqrt{P}}{4 + \sqrt{P}}$$

où P est la population en mille

$$Q_{\max} = 232 \times \frac{18 + \sqrt{0.86}}{4 + \sqrt{0.86}} = 892 \text{ m}^3/\text{j}$$
$$= 0.011 \text{ m}^3/\text{s}$$

- diamètre de la conduite

$$\text{Equation de Manning : } D = \left[3.2 \frac{Q_n}{S^{1/2}} \right]^{3/8}$$

$$D = \left[3.2 \times \frac{0.011 \times 0.013}{(0.003)^{1/2}} \right]^{3/8} = 166 \text{ mm} \Rightarrow$$

$$D = 200 \text{ mm}$$

6.2 Evaluation des coûts

- Les coûts comprennent :
- 1°/ les frais de l'eau d'arrosage
 - 2°/ Les dépenses d'investissement
 - 3°/ L'entretien

1°/ Frais de l'eau d'arrosage.

Suite au branchement dans le réseau de Thiers, il faut remplacer l'eau usée recyclée qui servait pour l'arrosage des pelouses par de l'eau potable. Comme on l'a vu au chapitre II, tout l'effluent de la STEP n'est pas utilisée pour l'arrosage : il se produit un trop-plein environ une fois par semaine au niveau de la réserve d'arrosage ; ce trop-plein doit s'écouler par le canal d'évacuation.

Désignons par x la quantité prélevée chaque jour pour l'arrosage. Débit moyen $Q = 155 \text{ m}^3/\text{j}$

La réserve d'arrosage dont le volume est de 454 m^3 se remplit au bout d'une semaine :

$$7(155 - x) = 454$$

$$x = 155 - \frac{454}{7} = 90 \text{ m}^3/\text{j}$$

Besoin annuel pour l'arrosage : l'arrosage étant effectué seulement pendant l'année scolaire, on obtient :

$$90 \times 270 = 24300 \text{ m}^3$$

à raison de 219.17 francs le mètre cube.

ce qui fait un coût annuel de

$$24300 \times 219.17 \quad \text{soit}$$

$$5325800 \text{ fm}$$

2/ Dépenses d'investissement

Ce sont les dépenses relatives au déblai, à la tuyauterie et aux regards.

| Postes | Quantité | Prix unitaire | Prix total |
|---------|--------------------|---------------|------------|
| Déblai | 840 m ³ | 700 | 588 000 |
| Tuyau | 1000 m | 754 | 754 000 |
| Regards | 10 | 79 000 | 79 000 |
| total | | | 21320 |

3/ Coût d'entretien

1% du coût d'investissement : 21320

Frais annuel = coût d'entretien + frais d'assouplage

$$= 21320 + 5325800$$

⇒

$$5347000 \text{ francs}$$

L'INQUIEME PARTIE

ANALYSE ECONOMIQUE.

Conclusion ET RECOMMANDATIONS

Chapitre VII : Etude comparative des différentes solutions

Cette présente étude comparative doit nous permettre de choisir la meilleure solution : la méthode de traitement la plus convenable quant à la performance technique et au coût économique.

7.1 Aspect technique

Il ressort des chapitres précédents que le rendement épuratoire exprimé en % d'enlèvement de la DBO, en % de destruction des E. Coli et DBO résiduelle établît comme suit pour les différentes solutions :

| type de solution | DBO résiduelle en mg/l | % d'enlèvement de la DBO | % de destruc- tion des E.Coli |
|--------------------------|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| Réparation | 30 | 85 | 75 |
| Etang de stabil. | | | |
| 1 ^{re} variante | 4.4 | 97 | 80 |
| 2 ^e variante | 9.9 | 95 | 91 |
| Lagunage aéré | 13.3 | 93 | 91 |

En égard à l'objectif visé qui est la réutilisation de l'effluent pour l'arrosage, les différences constatées au niveau du rendement épuratoire ne présentent pas un grand intérêt car toutes les solutions envisagées fournissent un effluent convenable.

DBO résiduelle. Les différentes solutions rencontrent l'exigence des normes indiennes selon lesquelles tout effluent

dont la BOD résiduelle est inférieure ou égale à 30 mg/l peut être utilisé pour l'irrigation.

Désinfection Avec un pourcentage de destruction de E.Coli supérieure à 75% moyennant la chloration, l'effluent se trouve bien désinfecté et tous les problèmes d'odeur éliminés.

7.2 Aspect économique

On prendra en compte aussi bien le coût d'investissement que le coût de fonctionnement. Les méthodes de financement ne seront pas considérées. Le coût annuel par habitant fera l'objet de la comparaison entre les différentes solutions.

Coût d'investissement

Les différents coûts d'investissement calculés dans les chapitres précédents sont résumés dans le tableau ci après

| type de solution | coût d'investissement en 10^3 FCFA |
|--------------------------|---|
| Réparation | 1700 |
| Bassin de stabilisation | |
| 1 ^{er} Variante | 1601 |
| 2 ^e Variante | 1931 |
| Lagunage aéré | 1088 |
| Branchemennt | 2132 |

Coût de fonctionnement actualisé

Le coût de fonctionnement actualisé se calcule par la formule

$$A_n = R \frac{1 - 1/(1+i)^n}{i}$$

où A_n = coût de fonctionnement actualisé

R = coût de fonctionnement annuel

n = période de conception

- taux d'intérêt. Le taux d'intérêt pour l'épargne en vigueur en Avril 1984 au Sénégal est d'environ 9%
- Période de conception Les divers ouvrages d'une p.t.p. ont généralement des durées de vie différentes. Dans les petites collectivités, la facilité d'extension des réseaux, le taux d'accroissement démographique incertain et le risque de médiocrité des installations font qu'il faut projeter pour une courte durée. Pour cette raison, une période de conception de 15 ans paraît cournable. Donc tous les éléments aussi bien l'équipement mécanique que les ouvrages de génie auront une durée de vie de 15 ans.

Avec $i = 9\%$ et $n = 15$, la formule d'actualisation devient

$$A_n = 8.06 R$$

Le tableau ci-après donne les coûts de fonctionnement

annuels et les coûts de fonctionnement actualisés

| type de solution | coût de fonctionnement annuel | coût de fonctionnement actualisé |
|--------------------------|-------------------------------|----------------------------------|
| Réparation | 2001 000 | 16 128 000 |
| Bassins de stabilis. | | |
| 1 ^{re} Variante | 260 000 | 2 096 000 |
| 2 ^e Variante | 211 000 | 1 700 000 |
| Lagunage aéri' | 970 000 | 7 818 000 |
| Branchement | 5347 000 | 43 097 000 |

Les coûts d'investissement et les coûts de fonctionnement actualisés étant calculés, on peut en déduire le coût global ainsi que le coût par habitant.

$$\text{Coût global actualisé} = \text{Coût d'investissement} + \text{Coût de fonctionnement actualisé}$$

$$\text{Coût par habitant} = \text{coût global} / \text{Population}$$

L'application de ces deux relations pour une population de 900 habitants conduit aux résultats suivants:

| type de solution | coût global en 10^3 FCF | coût par habi- tant FCF |
|--------------------------|------------------------------|----------------------------|
| Réparation | 17 828 | 19 800 |
| Bassins de stabilis. | | |
| 1 ^{er} Variante | 37 87 | 41 50 |
| 2 ^e Variante | 36 31 | 40 30 |
| Lagunage accré | 9306 | 10 300 |
| Branchement | 45 229 | 50 250 |

La comparaison des coûts présentés ci-dessus montre que le procédé des bassins de stabilisation est la méthode de traitement la plus économique : son coût d'investissement est le plus faible ; son coût de fonctionnement est presque insignifiant devant celui des autres procédés.

Le branchement au réseau de Thiers représente la pollution la moins économique. Ceci met en évidence l'intérêt que revêt le recyclage des eaux usées.

Les coûts relatifs des différentes solutions sont représentés dans le tableau suivant :

| type de solution | côut annuel par hft Fcfa | indice par rapport à la 2ème Variante |
|---------------------------|-----------------------------|---|
| Réparation | 1320 | 4.9 |
| Bassins de stabilis. | | |
| 1 ^{ère} Variante | 277 | 1.03 |
| 2 ^e Variante | 269 | 1.0 |
| Lagunage aéré | 690 | 2.6 |
| Branchement | 3350 | 12 |

7.3 Discussions et Recommandations

7.3.1 Discussions

En plus des coûts quantifiables précédemment mentionnés, on doit prendre en compte d'autres considérations et éléments difficilement chiffrables en termes monétaires comme

- Les difficultés d'entretien et de réparation
- la facilité de remplacement
- Les risques de panne
- La nature spécialisée de l'équipement et des accessoires.

En regard à ces considérations, le procédé de traitement par bassins de stabilisation est de loin plus avantageux que le lagunage aéré et le procédé par boues activées. Il présente aussi l'avantage d'être plus flexible; en effet les variations des caractéristiques des EU n'affectent pas le rendement épuratoire dans ce cas parce que

nature qui est l'agent moteur de ce mode de traitement s'adapte facilement aux fluctuations inévitables des caractéristiques des S.U. L'adoption du procédé d'épuration par bassins de stabilisation élimine la possibilité d'utiliser les infrastructures déjà existantes notamment celles qui relèvent du génie civil. Ce facteur doit être intégré dans la mesure où la durée de vie des installations n'est pas encore terminée. A supposer que la ptep dont le coût d'investissement estimé à 5 millions en 1983 a été dimensionnée pour une courte durée (15ans), les 2/3 de l'ouvrage sont déjà amortis :

$$\text{valeur actuelle de la ptep : } 5000\ 000 \times \frac{1}{3} = 1700\ 000$$

La valeur ainsi calculée doit s'ajouter au coût de la 2^e variante ce qui donne

$$1700\ 000 + 3631\ 000 \text{ soit}$$

$$5331\ 000 \text{ frs}$$

La prise en compte de ce dernier facteur ne modifie pas les coûts relatifs des différentes solutions.

En raison du fait que toutes les solutions envisagées répondent aux exigences techniques et que le coût de la 2^e variante est plus compétitif, nous préconisons la 2^e variante comme solution au problème.

La valeur de récupération de l'équipement mécanique défectueux n'apparaît pas dans l'analyse économique mais on en a tenu compte implicitement dans le coût des appareils de remplacement; Vu la grossiereté de l'estimation des coûts des appareils à acquérir, l'erreur encourue est beaucoup plus importante que la valeur de récupération qui

est généralement de l'ordre de 5%

7.3.2 Recommandations

Le bon dimensionnement des installations et le choix judicieux du procédé adopté peuvent être totalement compromis par une mauvaise implantation, une construction défective ou une mise en service inadéquate.

1°/ Implantation L'économie générale de la step et son exploitation peuvent être fortement influencés par la nature du site choisi pour l'implantation des bassins et des îlots de récharge. Le terrain doit être tel qu'on puisse donner aux bassins la forme et les dimensions requises. Il est nécessaire d'effectuer des relevés topographiques afin de voir dans quelle mesure on pourra tirer parti de l'écoulement gravitaire et réduire éventuellement les travaux de terrassement.

2°/ Technique de construction Il convient d'adopter autant que possible les techniques de construction locales. En raison de la présence constante de l'eau dans les installations et des propriétés corrosives de la plupart des eaux usées, il faut assurer l'étanchéité des ouvrages en insistant sur la qualité des matériaux de construction et l'emploi des dispositifs d'étanchéité.

3°/ Mise en service des installations On oublie trop souvent que l'exploitation et l'entretien doivent aller de pair. La réalisation de la step doit être suivie par une véritable gestion de l'ouvrage sous la responsabilité d'un personnel compétent qui devra

coordonner toutes les opérations à effectuer conformément à un programme bien défini. Le contrôle doit essentiellement porter sur :

- la surveillance des installations
- le rendement épuratoire

Surveillance des installations. Tout d'abord, il faut assurer un nettoyage fréquent afin de maintenir la step en état de propreté et protéger ainsi les installations.

Les installations accessoires et de service constituent la clé du bon fonctionnement d'une step. Elles comprennent les appareils de mesures, l'éclairage, le dispositif de prélèvement des échantillons, le matériel de manutention ...

Il convient d'apprécier l'usure du matériel ; Pour cela, un bon planning des opérations s'impose . Il doit comporter plusieurs documents dont : - un tableau faisant mention des caractéristiques des différents appareils

- des fiches d'entretien
- des fiches de contrôle
- des fiches de temps de marche

Rendement épuratoire La step doit être équipée pour mesurer le volume, déterminer la DBD des EU à l'entrée et à la sortie. Ces mesures permettront d'apprécier l'évolution des paramètres des eaux usées et partant d'apprécier l'efficacité du traitement et régler au mieux le fonctionnement des installations.

Conclusion

Au terme de cette étude, il convient de tirer les conclusions suivantes relatives à l'adaptation des procédés de traitement au tiers-monde, la réutilisation des eaux usées et l'opportunité de la projection d'une station d'épuration.

De l'étude il ressort que la réparation de la step. actuelle dimensionnée suivant le procédé des boues activées est 5 fois plus chère que le traitement par bassins de stabilisation. Donc la step actuelle ne pouvait se justifier économiquement au moment de sa construction il ya dix ans. Cet exemple illustre bien le problème de l'adaptation des procédés d'épuration au tiers-monde ; La technologie du traitement des eaux usées est avancée dans la plupart des pays industrialisés ; Il appartient aux pays en voie de développement de profiter de l'expérience acquise en la matière par les pays industrialisés en évitant l'adoption telle quelle de pratiques établies. Chaque problème de traitement des eaux est unique et sa résolution doit s'appuyer sur les ressources locales en eau, en hommes et en matériaux.

Le coût très élevé associé au branchement sur le réseau de Thies (10 fois le coût des bassins de stabilisation) met en évidence l'importance du recyclage des eaux usées. Les eaux usées traitées doivent être considérées comme une ressource supplémentaire ; en effet, en les affectant à des usages pour lesquels il n'est pas nécessaire de respecter les normes de qualité applicables à l'eau de boisson (arrosage par exemple), on

économise considérablement les ressources en eau pure.

A la lumière des résultats de l'étude faite en Inde à l'occasion du symposium sur les méthodes économiques de traitement des eaux usées [6], le coût des procédés d'épuration varie beaucoup avec la taille de la population desservie ; ainsi, quand la population passe de 200 000 à 5000 habitants, le coût par habitant passe de 350 à 900 francs CFA soit presque du simple au triple. Cette augmentation du coût est d'autant plus élevée que la collectivité desservie est petite. Le cas du campus de l'E.P.F illustre bien ce fait avec un coût global de 4030 francs CFA par habitant. Si la réalisation d'un step. est économiquement rentable pour les grandes collectivités, il n'en est pas toujours de même pour les petites collectivités ; Pour ces dernières, le coût devient si élevé qu'il devient nécessaire d'étudier l'opportunité d'un tel ouvrage en comparant ses coûts avec ceux des installations d'assainissement individuel.

ANNEXE I

Quelques plans de la station d'épuration

actuelle: caractéristiques des bassins

et de l'équipement mécanique.

VUE EN PLAN

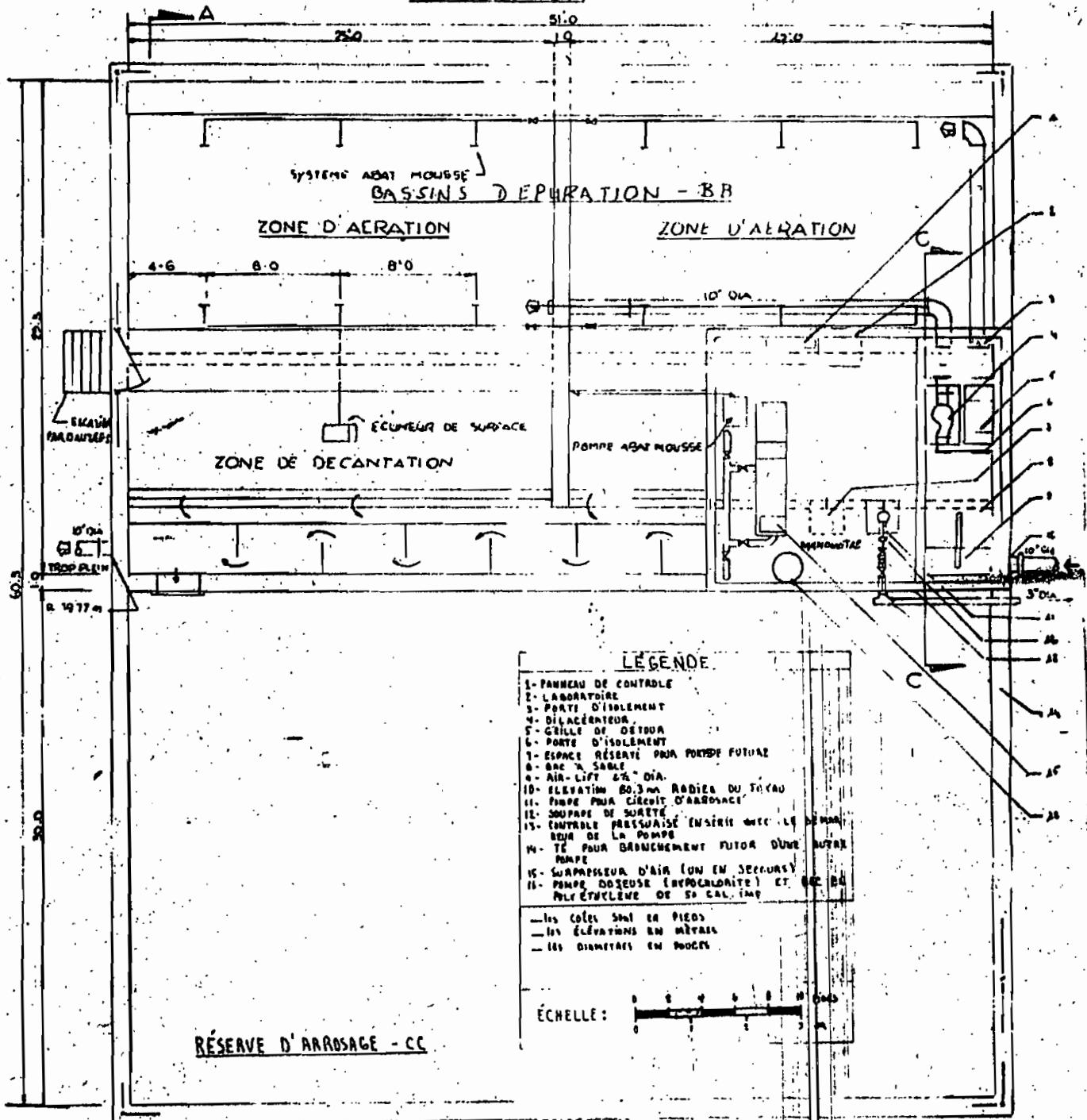


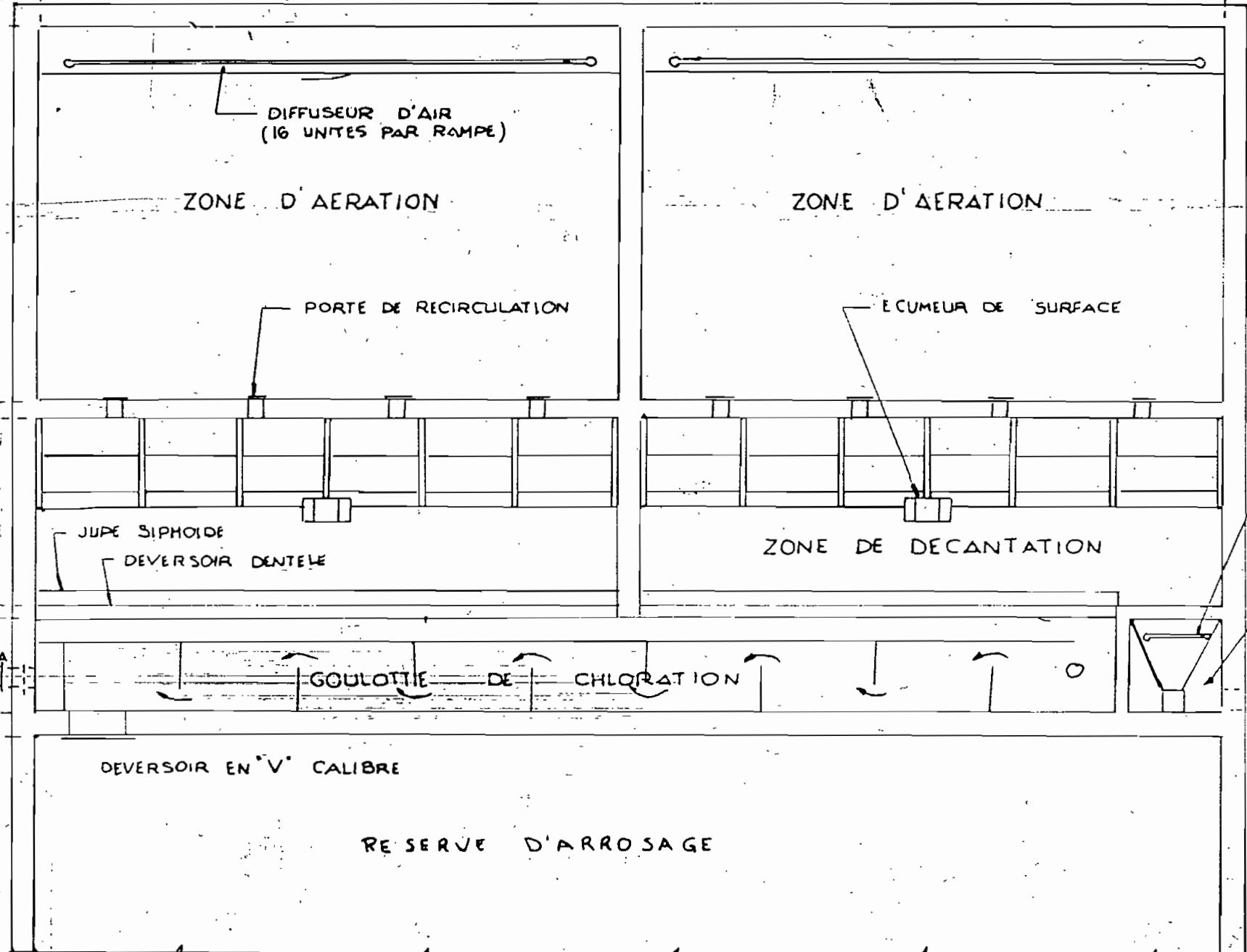
fig 1.7

25.0

16.0

25.0

16.0
19.0
8.0
4.0
1.0



**École Polytechnique
de Thiais
Bassin d'équation 88**

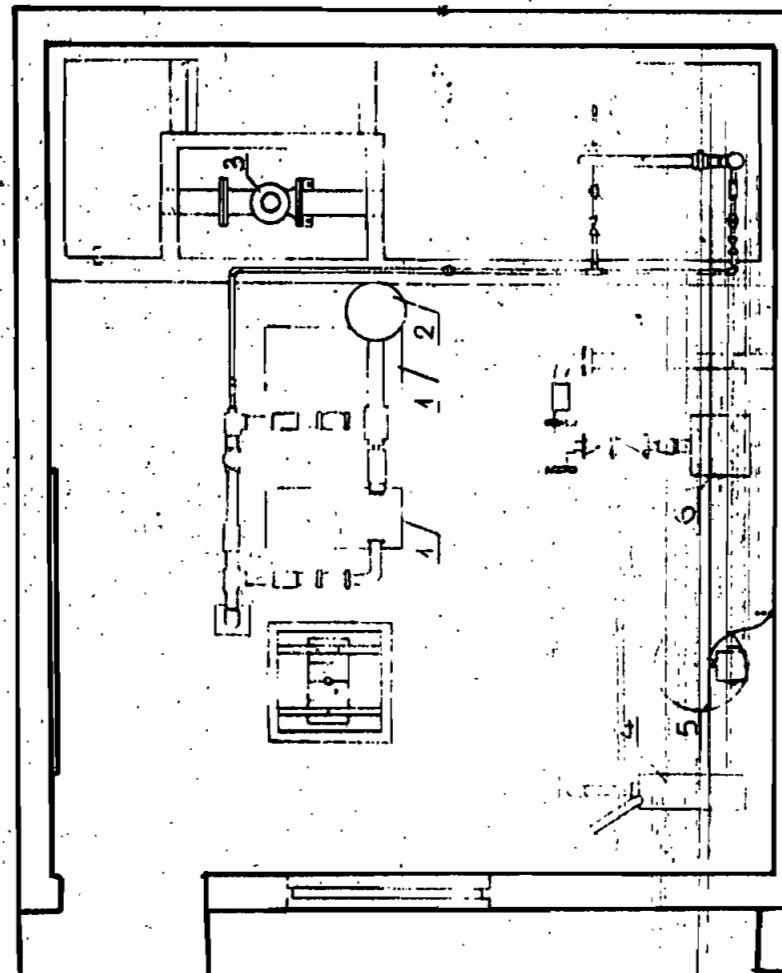
**équipements mécaniques
Caractéristiques
des appareils**

| N° | Obj | Caractéristiques |
|-------|-----|--|
| | | inclinant la croisière. |
| | | à 14/30 cg/360 v TEC - 14'6" longeur total 10 cm. c/ anode électrique 3400/2300 v et poids de turbine unités hydroélectrique modif H 4000 |
| G 1 | | assemblage modèle 495 "PERIGNE" modèle 380/11/495/10 cg/10 V. |
| | | service pour moteur à huile ou huile savonneuse huile et huile 50 gards en polyéthylène qui servent d'aspiration à 16° inclinaison 20°. f. No 340/50 or 300 x 75°C. Base en acier capacité de 500 kg. 100% de la masse du moteur Poids centrifuge : 2000 300 mm² et 4 |
| 5 J | | couvert maximum 100.000 voults moteur électrique TEC 16 cg/10 cg/340/300 v |
| | | Diamètre extérieur moteur (environ 400 mm) / ouvre espacement 350 cm². 100% des R.H.A.T. 35000 tours/secondes sur une ligne de 100000 voults 10.00/1000 1000/300/300/300 v. |
| 2 F 1 | | moteur hydroélectrique 1000 voults modif 1000 voults avec moteur électrique PERC 1000 voults dans un espace sous solaire 1000 voults |
| 1 G | | influence d'un solaire sous solaire |

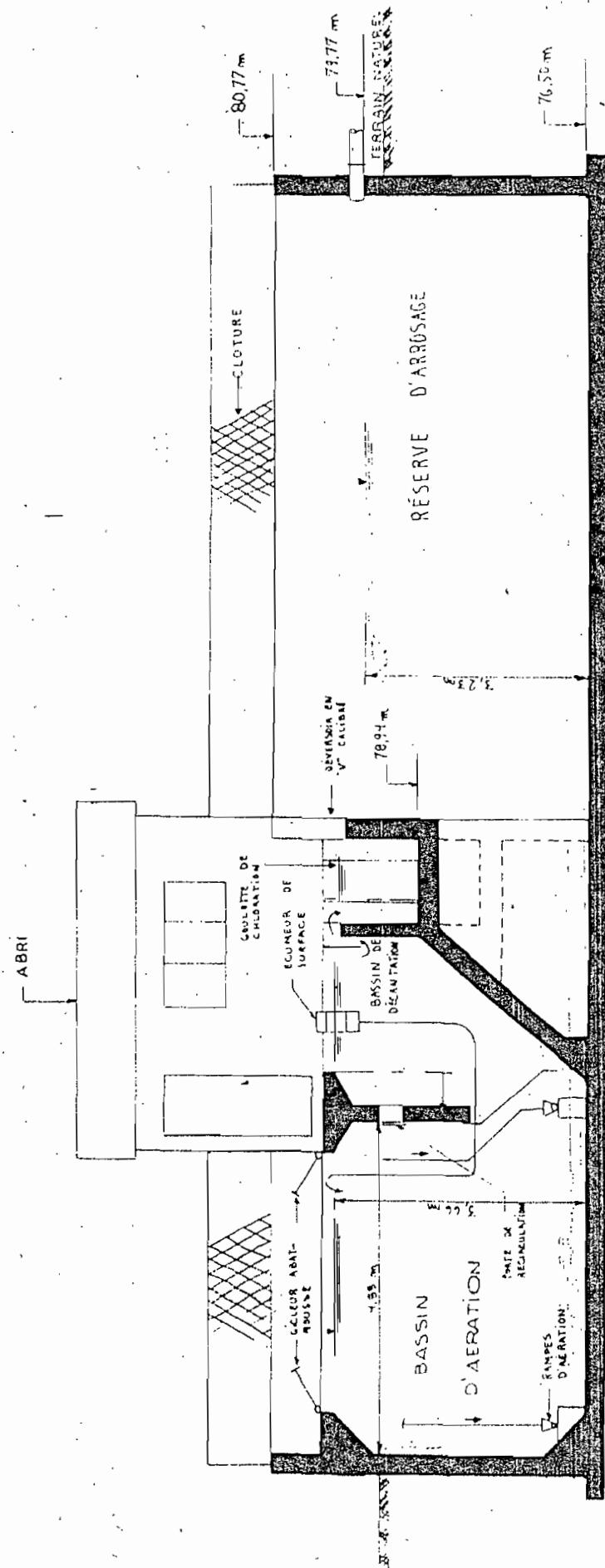
298

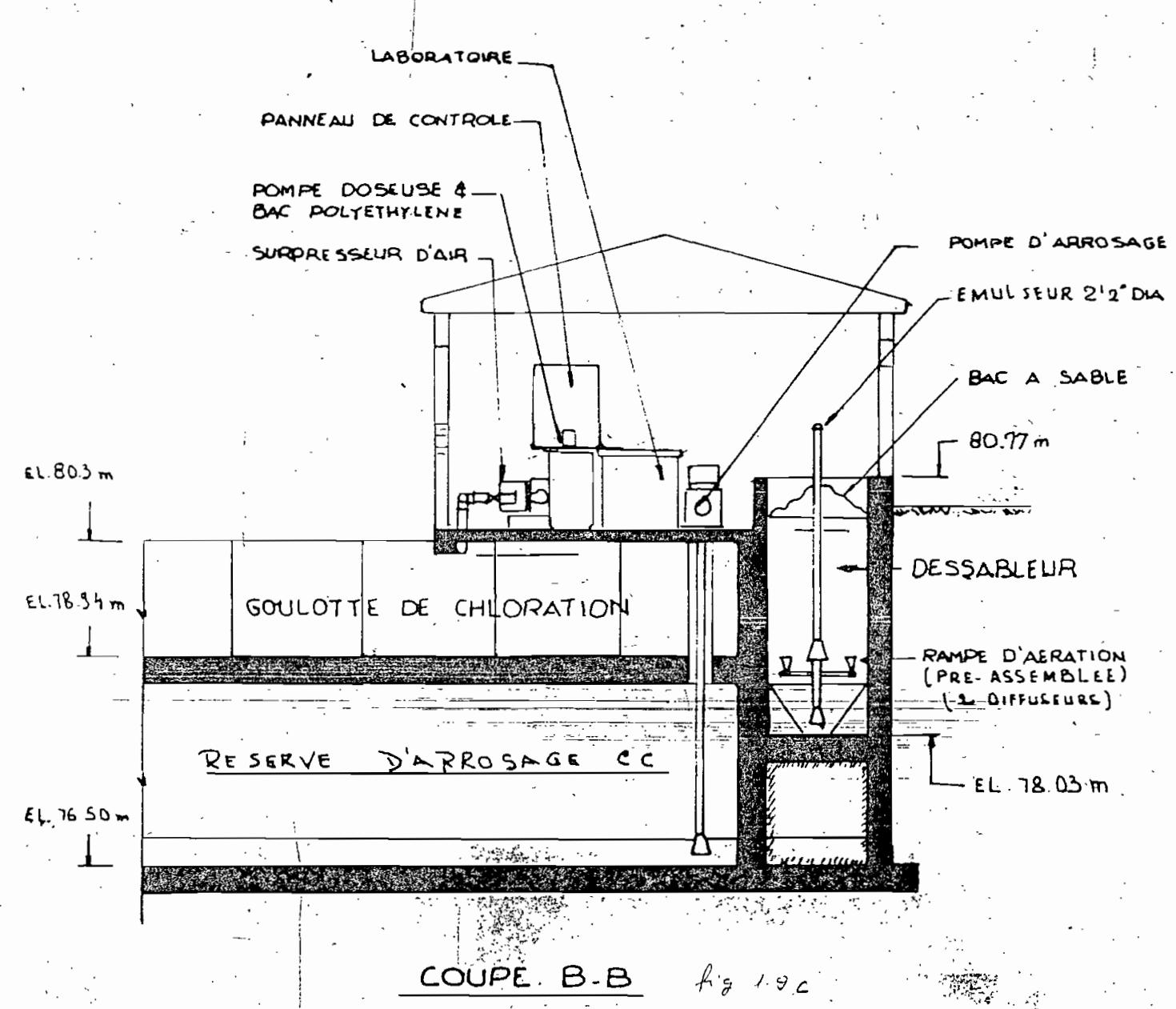
A. Dargassies

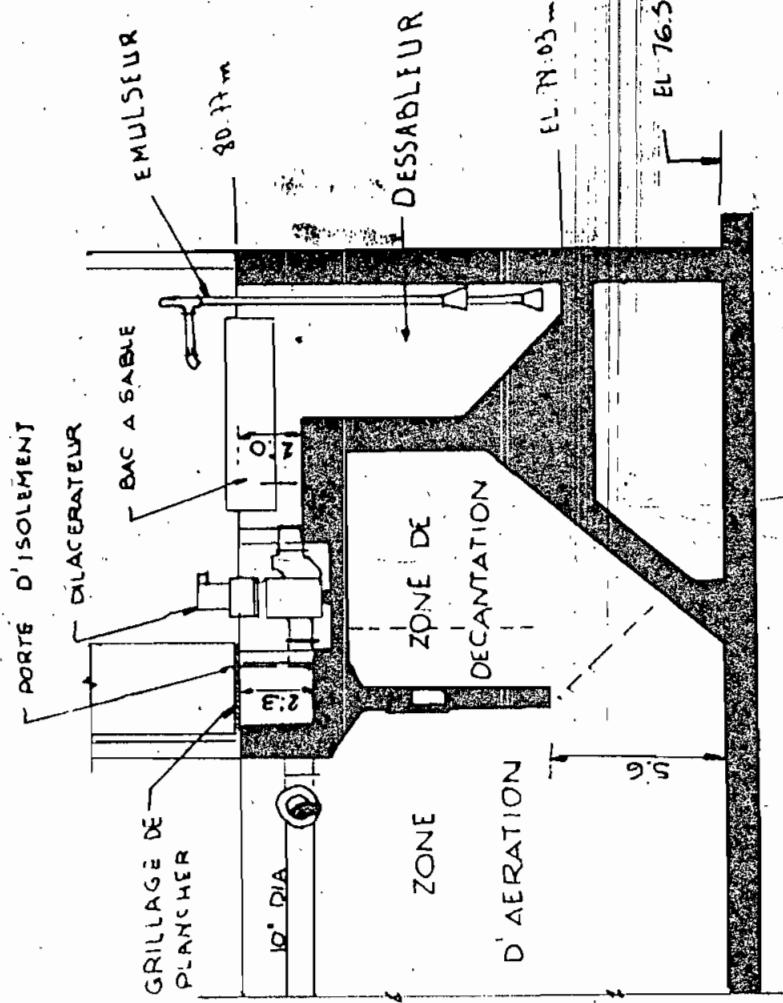
A. Dargassies



ELEVATION COUPE AA







COUPE C-C

ANNEXE II : CARACTERISTIQUES DES EAUX USEES

Estimation de la population

Le bilan de l'enquête menée du 20 au 30 novembre 1978 pour l'estimation de la population du campus s'établit comme suit:

| Composition | Population actuelle | Population future |
|-----------------------------------|---------------------|-------------------|
| Personnel résident canadien | 122 | 183 |
| Personnel résident sénégalais | 328 | 500 |
| Personnel non résident sénégalais | 151 | 170 |
| Population totale | 601 | 857 |

Tableau II.1 : Estimé de la population cf [1]

Détermination du débit domestique

Les résultats des mesures de débit effectuées par la méthode volumétrique et à l'aide du dévousoir de la station d'épuration pendant les heures critiques de consommation sont présentés dans les tableaux II.2 et II.3.

Parallèlement à ces mesures, des estimations de débit ont été faites pour l'année 1979 et pour la population de saturation du campus.

Le débit domestique moyen arrivant à la step. se calcule selon

| Série | Q (l/sec) | | | | |
|-------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | 9 ^h | 10 ^h | 15 ^h | 21 ^h | 24 ^h |
| 1 | 1.65 | 1.70 | 1.08 | 0.59 | 0.28 |
| 2 | 1.75 | 1.70 | 1.91 | 0.67 | 0.36 |
| 3 | 1.75 | 1.75 | 1.60 | 0.54 | 0.23 |

Tableau II.2 : débits mesurés par déviseoir

| Série | Q (l/sec) | | | | |
|-------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | 9 ^h | 10 ^h | 15 ^h | 21 ^h | 24 ^h |
| 1 | 1.85 | 1.92 | 1.51 | 0.98 | 0.63 |
| 2 | 1.72 | 2.00 | 1.43 | 1.11 | 0.69 |
| 3 | - | - | - | - | - |

Tableau II.3 : débits mesurés par pesage

La formule :

$$Q = q_{uc} P_c + q_{us} P_s + Q_B + Q_I + Q_N$$

où Q = débit domestique moyen arrivant à la nèp. q_{uc} = débit domestique unitaire pour la population canadienne q_{us} = " " " sénégalaise P_c = Population canadienne

P_s = population sénégalaise

Q_B = débit domestique total de la buanderie

Q_S = " infirmerie

Q_N = " service nettoiemnt

Les débits unitaires sont fournis dans le tableau suivant:

| Composants consommateurs | Consommation journalier l/personne |
|--------------------------|---------------------------------------|
| Population canadienne | 300 |
| Population sénégalaise | 200 |
| Buanderie | 57 |
| infirmerie | 475 ⁽¹⁾ |
| service nettoiemnt | 10 |

Tableau II-a : débits unitaires

(1) la consommation journalière est exprimée en litres par lit occupé. Selon les renseignements recueillis le nombre moyen de lits occupés serait égal à 2 lits par jour.

Le calcul effectué selon la formule I-1 donne

$$Q_{1979} = 155\ 000 \text{ l/j}$$

$$Q_{futur} = 231\ 000 \text{ l/j}$$

Les valeurs données par les estimations sont confirmées par les débits mesurés. Si nous considérons que les débits les plus pro-

babes sont celles de 9 heures et de 10 heures car ces heures correspondent à des périodes de consommation moyenne. On trouve en moyenne 1.75 l/sec soit 151 000 l/j ; ce qui est du même ordre de grandeur que la valeur estimée 155 000 l/j.

Calcul de la DBO₅

Les mesures pour la détermination de la DBO₅ effectuées à une température d'incubation de 33°C ont donné les résultats suivants :

| % de dilution | 5 | e | 1 | 0.5 | témoin |
|----------------------|-----|-----|-----|-----|--------|
| oxygène dissous mg/l | 1.7 | 5.6 | 6.2 | 6.9 | 7.9 |

Tableau II.5 : oxygène dissous restant après incubation

Le calcul de la DBO₅ par la méthode de dilution peut se faire en utilisant l'équation empirique suivante :

$$\text{DBO}_5 = \left[(\text{DO}_b - \text{DO}_i) \times \frac{100}{\%} \right] - (\text{DO}_b - \text{DO}_s) \quad (\text{II.2})$$

où DO_b = quantité d'oxygène dissous restant dans la bouteille témoin après incubation

DO_i = quantité d'oxygène dissous restant dans l'échantillon après incubation.

DO_s = quantité d'oxygène dissous dans l'échantillon non dilué avant incubation ≈ 0 mg/l

Après avoir appliqué la majoration recommandée de 1%, on trouve :

| % de dilution | 5 | 2 | 1 | 0.5 | température |
|-------------------------|-------|-------|-------|-------|-------------|
| DBO ₅ (mg/l) | 117.3 | 108.2 | 163.2 | 194.0 | - |

Tableau II.6 : DBO₅ mesurées à une température d'incubation de 33°C.

Pour être sécuritaire, on considère 194 mg/l comme la valeur la plus probable de la DBO₅.

Correction sur la température

La constante de désoxygénation varie en fonction de la température selon la formule :

$$K_T = K_{20} \theta^{(T-20)} \quad (\text{II.3})$$

avec θ = coefficient de tempéralire = 1.032

K_{20} = constante de désoxygénation à T=20°

$K_{20} \approx 0.1$ (voir les notes sur la constante cinétique page)

K_T = constante de désoxygénation à T°C

On a l'habitude d'interpréter la DBD comme une réaction unique d'ordre 1 soit :

$$\frac{dL}{dt} = -KL$$

il s'en déduit par intégration

$$L = L_u (1 - e^{-Kt}) \quad (\text{II.4})$$

où

L = DBD exercée au temps t

L_u = DBD ultime

K = constante de désoxygénation

En combinant les relations II.3 et II.4 on obtient

$$\boxed{\text{DBO}_5 \text{ de l'affluent non traité} = 161 \text{ mg/l}}$$

Constante cinétique

Les valeurs types de la constante cinétique à 20°C sont données dans le tableau suivant en fonction de la qualité de l'eau

| Substance | K_{10}^* en s^{-1} |
|--|-------------------------------|
| Eau usée non traitée en anaérobiose | 0.15 - 0.28 |
| eau usée traitée | 0.12 - 0.22 |
| nouvelle faiblement polluée | 0.06 - 0.10 |
| | 0.04 à 0.08 |

Tableau II.7 : constante cinétique à 20°C
tiré de [4]

* K_{10} est la constante cinétique moyenne dans le système décimal. La valeur dans le système népérien s'obtient par :

$$K = 2.303 K_{10}$$

K varie avec la température et peut être calculé par la formule de VAN'T-ARRHENIUS

$$K_t = K_{20} \theta^{(t-20)}$$

où K_t et K_{20} sont les constantes cinétiques aux températures $T^\circ\text{C}$ et 20°C .

Selon HERMAN et GLOVNA, le coefficient de température θ vaut 1.085 pour les eaux usées domestiques.

L'application de la formule pour $t=25^\circ\text{C}$ donne les résultats suivants :

| Substance | $K_{10} (\text{s}^{-1})$ $T=20^\circ\text{C}$ | $K_{10 \text{ moy}} (\text{s}^{-1})$ $T=20^\circ\text{C}$ | $K (\text{s}^{-1})$ $T=20^\circ\text{C}$ | $K (\text{s}^{-1})$ $T=25^\circ\text{C}$ |
|---|--|--|---|---|
| Eau usée non traitée en anaérobiose | 0.15 - 0.28 | 0.215 | 0.49 | 0.73 |
| eau usée traitée au niveau faible, polluée | 0.12 - 0.22 | 0.17 | 0.39 | 0.58 |
| eau usée traitée au niveau faible, polluée | 0.06 - 0.10 | 0.08 | 0.18 | 0.27 |
| | 0.04 - 0.08 | 0.06 | 0.138 | 0.21 |

Tableau II.8 Constante cinétique à 25°C

Besoins en chlore.

La dose de chlore à appliquer dépend de la nature de l'eau usée et des objectifs misés pour la qualité de l'effluent.

Les dosages pour différentes applications sont présentés dans les tableaux II.9 et II.10

| Application | Dosage range mg/l | Remarks |
|---|----------------------|--|
| Collection | | |
| Slime-growth control | 1 - 10 | control of fungi and slime-producing bacteria |
| Corrosion control (H_2S) | 2 - 9* | control brought about by destruction of H_2S in sewers |
| Odor control | 2 - 9† | Especially in pump stations and long flat sewers |
| Treatment | | |
| Grease removal | 2 - 10 | Added before preeration |
| BOD reduction | 0.5 - 10‡ | oxydation of organic substances |
| Ferrous sulfate oxidation | ‡ | Production of ferric sulfate and ferric chloride |
| Filter-ponding control | 1 - 10 | Residual at filter nozzles |
| Filter fly control | 0.1 - 0.5 | Residual at filter nozzles used during fly seasons |
| Sludge bulking control | 1 - 10 | Temporary control measure |
| Biofilter supernatant oxidation | 20 - 100 | |
| Biofilter and IHDOFF tank foaming control | 2 - 15 | |
| Disposal | | |
| Bacterial reduction | 2 - 20 | Plant overflows, storm water |

* Per mg/liter of H_2S
† Per mg/liter of BOD₅ destroyed $\begin{aligned} & 6FeSO_4 \cdot 7H_2O + 3Cl_2 \rightarrow 2FeCl_3 \\ & + 2Fe_2(SO_4)_3 + 42H_2O \end{aligned}$

Tableau II. 9 Dosage pour différentes applications tiré de [2]

Tableau II.10 : Doses de chlore types pour la désinfection tiré de [2]

| Effluent from | Dosage range mg/l liter |
|--|----------------------------|
| Untreated wastewater | 6 - 25 |
| Primary sedimentation | 5 - 20 |
| Chemical - precipitation plant | 2 - 6 |
| Trickling - filter plant | 3 - 15 |
| Activated - sludge plant | 2 - 8 |
| multimedia filter following activated - sludge plant | 1 - 5 |

Caractéristiques dimensionnelles des bassins de stabilisation

Tableau II.11: caractéristiques des bassins de stabilisation tiré de [4]

| Paramètres \ type de bassin | Aérobio | facultatif | Anaérobio |
|--------------------------------|-----------|------------|------------|
| Profondeur (m) | 0.2 - 0.3 | 1 - 2.5 | 2.5 - 5 |
| tempo de rétention (s) | 2 - 6 | 7 - 50 | 5 - 50 |
| charge (NBB) (kg/h·d) | 111 - 222 | 22 - 55 | 280 - 4800 |
| Concentration en algues (mg/l) | 100 | 10 - 50 | nulle |

- * L'efficacité des bassins aérobies dépend des microorganismes aérobies qui entretiennent l'oxygène qui leur parvient par la grande surface d'eau du bassin et que produisent les algues par photosynthèse sous l'influence de la lumière solaire au niveau de la couche indiquée dans le tableau représentant l'épaisseur de la couche

des algues. En pratique, la profondeur est de l'ordre de 1.0 m. Les dépôts peuvent être anaérobiques mais n'affectent pas le fonctionnement du réservoir.

Personnel requis pour une station d'épuration

Tableau II.12 : Personnel d'exploitation tiré de [5]

| Procédé de traitement | Population desservie | Personnel d'exploitation | | |
|------------------------|----------------------|--------------------------|------------|-----------|
| | | chef d'équipe mécanicien | auxiliaire | meilleure |
| Etang de stabilisation | 5000 | - | -- | 2 |
| | 10 000 | - | - | 3 |
| | 50 000 | - | 1 | 6 |
| | 100 000 | - | 1 | 8 |
| | 200 000 | - | 2 | 8 |
| Lagunage aéré | 5000 | - | 1 | 3 |
| | 10 000 | - | 1 | 4 |
| | 50 000 | - | 2 | 8 |
| | 100 000 | - | 2 | 8 |
| | 200 000 | - | 2 | 8 |
| Procédé conventionnel | 5000 | 1 | 2 | 5 |
| | 10 000 | 1 | 3 | 6 |
| | 50 000 | 1 | 6 | 12 |
| | 100 000 | 1 | 6 | 15 |
| | 200 000 | 1 | 6 | 18 |

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] A. D. THIAW. Etude de la station d'épuration des eaux usées de l'E.P.T. E.P.T, Juin 79.
- [2] METCALF & EDDY, Inc. Wastewater engineering: collection, treatment, disposal. Mc Graw Hill 1972
- [3] C. TOURE. Station d'épuration des eaux usées
comparaison économique des différents types de step.
Installation d'assainissement individuel.
E.P.F.L - E.P.T 1982
- [4] W.W. EXENFELDER. Principles of water quality management CBI 1980
- [5] K. IMHOFF. Manuel de l'assainissement urbain.
Cinquième édition Dunod Paris 1970
- [6] COMITÉ INTERAFRICAIN D'ETUDES HYDRAULIQUES (C.I.E.H.).
Etude économique comparative de différents procédés de traitement des eaux usées pour climat tropical.
Ouagadougou Décembre 1972
- [7] C.I.E.H. Conception et construction des lagunes aériennes Indes
Ougadougou Décembre 1973
- [8] ACTES DU COLLOQUE E.P.T AVRIL 1983 LAC DE GUIERS.
Aménagement et évolution hydro géo chimique du lac de Guiers (non encore publié)

[9] D.A. OKUNI & G. PONGITIS. Collecte et évacuation des eaux usées des collectivités. OMS Genève, 1976

[10] E.P. GLOVINA. Bassins de stabilisation des eaux usées. Organisation mondiale de la santé. série de Monographies n°6 Genève, 1972

[11] MM GUERRÉE, GOMELLA et BALETTE. Pratique de l'assainissement. Eyrolles, 1972